

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1859.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SIXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1859. — Janvier 1860.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES,

PAR

E. MULSANT et Eug. REVELIERE.

(Lues à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 juillet 1889.)

PREMIERS ÉTATS DE L'*Iphthimus italicus*.

Les premiers états des Coléoptères désignés sous le nom générique d'*Iphthimus* n'ont pas encore été décrits. Les détails que nous allons donner sur ceux de *I. italicus*, serviront à jeter quelque jour sur le genre de vie de ces insectes, et à montrer les relations qui les unissent aux Ténébrions.

Larve hexapode; semi-cylindrique; allongée; revêtue d'une peau parcheminée ou coriace. *Tête* penchée; peu convexe; d'un fauve testacé, avec l'épistome livide; hérissée sur les côtés et surtout près de la base des antennes de quelques poils très-clairsemés, d'un blond roussâtre; marquée d'une ligne naissant du bord postérieur, avancée longitudinalement jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes postérieurs, où elle se divise en deux branches arquées en dehors, dirigées chacune vers la base des antennes, où chacune d'elles paraît encore se bifurquer; ponctuée plus densément sur son disque que sur les côtés. *Postépistome* et *épistome* confondus, si ce n'est par la couleur; formant une figure transverse, rétrécie d'arrière en avant, une fois plus large à la base que longue sur son milieu. *Tabre* à peu près de la largeur de l'épistome; subarrondi et garni de poils, en devant. *Mandibules* presque droites, sub-

cornées et d'un fauve testacé à la base, arquées, noires et cornées à l'extrémité; de forme un peu différente à celle-ci : l'une armée de trois dents, dont l'intermédiaire assez pointue, plus avancée, et d'une molaire à la base : l'autre, également munie à l'extrémité de trois dents, dont l'intermédiaire tronquée; pourvue aussi, à la base, d'une molaire un peu avancée en forme de pointe à sa partie antérieure. *Mâchoires* à un seul lobe; subparallèle, tronqué à l'extrémité coriace, avec le bord interne et l'angle antéro-interne noirâtres, cornés, munis de poils spinosules fauves. *Palpes maxillaires* coniques; dépassant un peu les mandibules à l'état de repos; de trois articles: le dernier, muni d'une soie. *Menton* plus long que large; hexagonal. *Langnette* conique, frangée. *Palpes labiaux* coniques: de deux articles. *Antennes* à peine aussi avancées que les mandibules, à l'état de repos; de quatre articles: le basilaire, presque membraneux, subglobuleux ou presque annuliforme; fauve ou roussâtre à la base, livide à l'extrémité: le deuxième cylindrique, une fois plus long que large, fauve testacé avec l'extrémité antérieure livide: le troisième, cylindrique, un peu moins gros et à peine plus long que le précédent, roussâtre: le quatrième brusquement plus étroit, court, terminé par un poil. *Yeux* à peine représentés par deux petits points noirâtres. *Corps* de douze segments: d'un blanc sale, avec l'anneau prothoracique d'un testacé fauve; marqué d'une ligne longitudinale médiane blanchâtre; garni sur les côtés de quelques poils très-clairsemés; garni de légères rides: les onze premiers segments offrant une bordure postérieure lisse: le prothoracique, un peu plus grand que les autres, mais moins grand que les deux suivants réunis, presque de la couleur de la tête: les deuxième et troisième anneaux un peu plus courts que chacun des suivants: les quatrième à dixième presque égaux: le onzième un peu rétréci d'avant en arrière: le douzième, plus court, terminé par deux sortes de cornes

relevées et divergentes, munies chacune en dessous de deux ou trois petites pointes : ce douzième anneau armé aussi en dessus et un peu sur les côtés de quatre petites pointes noirâtres, de chaque côté de la ligne médiane; à fente anale représentée par une ligne en demi-cercle aboutissant à chacune des extrémités du bord postérieur ou inférieur du dit anneau. *Dessous du corps* lisse. *Pieds* médiocres; disposés par paire sous chacun des trois premiers arceaux; munis au côté interne de très-courtes pointes; garnis de poils; composés chacun de cinq pièces: une hanche: un trochanter uni à la cuisse: un tibia et un ongle robuste et incurbé, représentant le tarse: les pieds antérieurs plus robustes. *Stigmates* au nombre de neuf paires de chaque côté: la première plus grosse et située plus en dessous, près du bord antérieur du deuxième anneau: les autres sur chacun des quatrième à onzième segments.

Cette larve vit dans les parties mortes et surtout pourries des troncs de chênes verts, des arbrisseaux du genre Phlyique, et peut-être de quelques autres arbres; elle s'enfonce souvent profondément dans le bois.

Vers la fin de sa vie vermiforme, cette larve se rapproche plus ou moins de l'écorce pour avoir le moyen de se créer une sortie plus facile. Dans l'endroit où elle s'arrête, elle élargit un peu sa galerie pour s'y transformer en nymphe. Voici la description de celle-ci.

Nymphe allongée; incurbée; glabre; d'un blanc sale ou jaunâtre. *Tête* inclinée; offrant très-distinctes les diverses parties de la bouche de l'insecte futur. *Yeux* représentés par trois points tuberculeux, noirâtres, transversalement situés derrière la base de chaque antenne. Celles-ci, grossissant graduellement; dirigées en dehors, couchées sur la partie antérieure de l'antépéctus en se dirigeant vers le mésothorax, dont elles ne dépassent pas les côtés, au devant des

pattes antérieures. *Prothorax* semblable à celui de l'insecte parfait. *Mésa* et *métathorax* courts : portant les élytres et les ailes indéchies en dessous. *Abdomen* composé de neuf segments : les six premiers à peu près d'égale largeur, ayant les côtés tranchants et un peu relevés, armés chacun de quatre dents : les antérieures et postérieures plus fortes : les premières recourbées en devant : les postérieures recourbées en arrière : les trois derniers segments graduellement rétrécis : le septième armé sur les côtés de deux ou trois dents : le huitième de deux ou trois dentelures très-courtes : le dernier, muni de deux pointes recourbées et de deux sortes de mamelons sur le bord antérieur de la partie postérieure servant de limite à la fente anale. *Pieds* offrant les cuisses dirigées en dehors et en arrière, les tibias repliés contre les cuisses et les tarses dirigés parallèlement à la ligne médiane du corps. *Stigmates* à peu près comme chez la larve.

Ordinairement au bout de 8 à 10 jours passés dans cet état, l'insecte subit sa dernière transformation.

Cet insecte se trouve en Corse presque pendant toute la belle saison, principalement dans les mois de juin, juillet et août. Durant le jour, il se tient caché sous les écorces ou au pied des arbres, et n'a que pendant la nuit une vie active.

LARVE DU *Rhizotrogus fessulatus*.

Larve hexapode : courbée. *Tête* convexe : d'un flave roussâtre : lisse : marquée en devant de quelques points paraissant symétriquement disposés : notée d'une ligne longitudinale médiane blanchâtre, naissant du milieu du bord postérieur, prolongée jusqu'au tiers postérieur où elle se bifurque et se divise en deux lignes, aboutissant chacune à la base des

antennes. *Épistome* et *postépistome* unis, constituant une pièce transverse, rétrécie d'arrière en avant: le postépistome, d'un flave roussâtre: l'épistome, livide. *Labre* une fois plus large que long, arrondi et garni de poils à son bord antérieur. *Mandibules* médiocrement arquées; d'un flave roussâtre à la base, noires et d'une consistance plus cornée à l'extrémité; terminées en pointe, tranchantes à leur bord interne sur le cinquième antérieur de leur longueur, et munies postérieurement d'une petite dent sur cette partie tranchante, échancrées ensuite ou arquées en dehors jusque vers la base de leur bord interne, et munies en dessus d'une tranche ou sorte de carène. *Mâchoires* formées d'une pièce basilaire courte, d'une pièce prébasilaire aussi longue que large, comprimée, et d'un lobe terminal garni de poils raides ou spinosules et terminé par une dent subcornée. *Palpes maxillaires* filiformes; de trois articles, le dernier le plus long, rétréci vers son extrémité. *Menton* court: transverse. *Langnette* arquée en devant. *Palpes labiaux* filiformes; de deux articles: le dernier rétréci vers son extrémité. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que les mandibules dans l'état de repos: de cinq articles: le basilaire globuleux: les deuxième et troisième, subfiliformes: le deuxième trois fois, le troisième quatre fois aussi long que large: le quatrième un peu moins long que le troisième, mais prolongé à son côté interne: le cinquième presque en ligne droite à son côté externe, arqué à l'interne, appendicé. *Ocelles* nuls ou peu distincts. *Corps* courbé en arc: garni en dessus de poils roussâtres, longs, flexibles, assez clairsemés: composé de treize anneaux: les onze premiers, d'un blanc sale: les deux derniers ardoisés au moins sur les côtés: les neuf premiers ridés, presque égaux: le prothoracique un peu moins court que les suivants: les quatrième à neuvième munis en dessus de poils roussâtres assez courts subspinosules, servant à favoriser les

mouvements de progression de l'insecte : les dixième à treizième graduellement un peu plus longs : le dixième encore garni à sa base de poils spinosules, lisse et presque glabre postérieurement ainsi que les deux suivants : le dernier garni de poils plus nombreux, surtout vers son extrémité. *Ligne anale* en forme de V très-ouvert. *Dessous du corps* analogue à la partie supérieure ; garni de longs poils roussâtres très-clairsemés. *Pieds* assez allongés ; d'un blanc sale ; garnis de poils roussâtres, plus longs et plus flexibles sur les parties antérieures, plus courts et plus raides près de l'extrémité, surtout dans les troisième et quatrième pièces des pieds antérieurs ; composés de cinq pièces : la basilaire, courte, annuliforme : la deuxième subcylindrique, la plus longue : la troisième renflée en dessous vers l'extrémité : la quatrième conique : la cinquième constituant un ongle assez court et aigu. *Stigmates* petits ; au nombre de douze paires ; situés sur les côtés du corps, près du bourrelet latéral : la première paire sur le premier anneau : les autres sur chacun des quatrième à onzième.

Cette larve ronge les racines de l'*Asphodelus ramosus*, qui se trouve environ à huit cents mètres de hauteur, dans les montagnes de la Corse.

Elle se transforme en nymphe dans les mois d'août, et paraît, en septembre, sous sa forme parfaite.

TRIBU

DES

ROSTRIFÈRES.

CARACTÈRES. *Tête* prolongée en forme de rostre aplani ; engagée dans le prothorax, ou non séparée de lui par un nodule. *Yeux* semi-globuleux ; saillants ; situés sur les côtés de la tête. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre ; de onze articles. *Palpes maxillaires* assez allongés. *Hanches antérieures* brièvement en cône obtus ; rapprochées ; non séparées par le prosternum. *Hanches intermédiaires* subglobuleuses ; séparées par le mésosternum. *Ventre* de cinq arceaux. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles : les postérieurs de quatre. *Corps* oblong ou ovale-oblong.

Ces insectes, par la configuration de leur tête, semblent destinés à lier les Hétéromères aux premiers Tétramères : leur tête s'allonge en espèce de rostre ou de museau, mais quelquefois assez court : de là, le nom de ROSTRIFÈRES, servant à indiquer leur caractère le plus frappant.

Ils s'éloignent des derniers Angustipennes, présentant aussi une sorte de rostre, par leurs antennes insérées sur les côtés de celui-ci ; par leurs hanches antérieures courtes, et par leur mésosternum séparant les hanches intermédiaires.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Le système tégumentaire des insectes, qui semble remplacer, chez ces petits animaux, le squelette articulé des vertébrés, en faisant varier la conformation extérieure du corps, suivant le développement des pièces dont il se compose, mérite d'être étudié avec soin, car il

sert à révéler les habitudes de ces articulés et peut fournir les caractères les plus naturels et les plus faciles pour leur classification.

La *tête*, rarement enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, présente à ces derniers organes sa plus grande largeur. Sa partie antérieure, grâce au développement du front et du postépistome, s'allonge en un rostre plat, d'une longueur variable.

Le *labre*, ordinairement transverse, se montre quelquefois un peu anguleux en devant ou obcordiforme

L'*épistome*, généralement distinct du postépistome, se trouve quelquefois confondu ou à peu près avec lui, et par son développement en largeur un peu moins grand, le fait paraître légèrement arqué ou obtusément subarrondi à son bord antérieur. Souvent plus large que le labre, il le dépasse d'autres fois à peine; mais il est, surtout alors, fréquemment débordé sur les côtés par les mandibules, dont l'extrémité antérieure en se cachant sous le labre, donne à la partie antérieure du rostre une forme anguleuse.

Les *mandibules*, cornées, peu arquées, vont en se rétrécissant de la base à l'extrémité. Elles sont bilobées à celle-ci, c'est-à-dire divisées en deux dents égales, chez les Salpingiens; presque unidentées ou offrant deux dents inégales et contiguës, chez les Myctériens.

Les *mâchoires*, cornées à la base, membranenses à l'extrémité, sont divisées en deux lobes, dont l'externe tantôt faiblement, tantôt notablement plus long, est, soit presque droit, soit un peu couché sur l'interne: celui-ci, parfois frangé à l'extrémité, d'autres fois seulement à son bord interne et terminé en pointe.

Les *palpes maxillaires*, notablement plus longs que les labiaux, sont composés de quatre articles: le premier, court: les deux suivants, obconiques, subcomprimés: le deuxième, ordinairement un peu plus long que le troisième: le quatrième, le plus long, comprimé ou subcomprimé, graduellement et faiblement plus large dans son milieu, et obtus ou obtusément tronqué à son extrémité, chez les Salpingiens: ou triangulairement élargi à son côté interne, chez les Myctériens, c'est-à-dire offrant l'image d'un triangle dont le côté externe légèrement arqué représente la base, et dont les deux autres, beaucoup plus courts, sont égaux.

Le *menton*, d'une nature cornée, varie un peu de configuration. Chez les Salpingiens, il est en parallélogramme transverse: chez les Myctériens, il s'élargit un peu d'arrière en avant, et quelquefois même se montre au moins aussi long que large.

La *linguette*, chez les Salpingiens, est membraneuse, élargie d'ar-

rière en avant, arquée ou^eentière à son bord antérieur. Chez les Mycétiens, elle est coriace à la base, membraneuse à l'extrémité, en parallélogramme transverse, ou un peu élargie d'arrière en avant, et échancrée à son bord antérieur.

Les *palpes labiaux*, plus ou moins comprimés, sont composés de trois articles : le dernier prend, chez les insectes de la première famille, la forme obconique : chez ceux de la seconde, il affecte une figure ovulaire.

Le *postépistome*, beaucoup plus développé que l'*épistome*, contribue, avec le prolongement du front, à constituer le *rostre*. Il est généralement tronqué en devant et à surface plane. Ses côtés sont parfois en ligne à peu près droite ; d'autres fois ils sont sinués de manière à montrer l'épistome élargi vers sa partie antérieure.

Les *joues*, situées sur les parties latérales du rostre, s'étendent depuis la base des antennes jusqu'aux yeux, et forment un sillon longitudinal plus ou moins prononcé, dans lequel sont insérées les antennes.

Le *front*, ordinairement large, varie cependant un peu, suivant les espèces, dans son développement transversal ; il s'allonge plus ou moins au devant des yeux, pour former, avec le postépistome, un rostre plat en dessus, et tantôt presque parallèle, tantôt graduellement un peu plus étroit dans son milieu : parfois à peine plus long que le reste de la tête, c'est-à-dire depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du prothorax, d'autres fois deux ou trois fois aussi long que l'espace précité.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, sont plus ou moins saillants, ordinairement semi-globuleux et entiers, rarement un peu échancrés, comme les Mycètes proprement dits en offrent l'exemple.

Les *antennes* sont insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre, dans la dépression formée par les joues, et au niveau, ou à peu près, des limites séparatives du front et du postépistome. La distance qui les sépare du bord antérieur des yeux varie selon la longueur du rostre, et leur insertion se montre variablement plus rapprochée des organes de la vision ou du bord antérieur du postépistome, suivant le développement qu'a pris l'une des deux pièces principales qui constituent la partie supérieure du rostre. Chez les insectes de la première famille, ou les Mycètes, elles sont subfiliformes ou graduellement et à peine plus grosses vers l'extrémité : chez ceux de la seconde, ou les Salpingiens, leurs trois à six derniers articles sont visiblement plus gros, en partie submoniliformes, et constituent une

sorte de massue d'égale grosseur. Toujours de onze articles, le dernier est *appendicé* chez les Myctériens, et simple chez les autres.

Le *prothorax* s'avance rarement jusqu'aux yeux. Il est ordinairement tronqué à son bord antérieur. Sa base est anguleuse en arrière chez les Myctériens, et tronquée chez les Salpingiens. Ses côtés sont repliés en dessous; mais sa configuration affecte deux types principaux: chez les insectes de la première famille, il va s'élargissant d'avant en arrière; chez ceux de la seconde, il est ordinairement subcordiforme, ou rétréci à partir du tiers environ de sa longueur; chez quelques-uns, cependant, il s'éloigne de ce type et se montre arqué sur toute la longueur ou sur la majeure partie de ses bords latéraux. Il est alors denticulé sur ces bords, tandis qu'il se montre inerte chez les autres. Chez les Salpingiens, il est généralement marqué de fossettes, dont les deux postérieures s'unissent parfois pour constituer une sorte de sillon transversal arqué en devant.

L'*écusson*, toujours distinct, généralement assez petit, est suborbiculaire chez les Myctériens, et triangulaire ou presque en demi-cercle chez les Salpingiens.

Les *élytres* couvrent entièrement l'abdomen. En devant, elles dépassent à peine les angles postérieurs du prothorax chez les coléoptères de la première famille; elles les débordent des deux cinquièmes environ de leur largeur, chez ceux de la seconde. Leur forme est oblongue ou ovale, c'est-à-dire, elles vont en s'élargissant un peu à partir des épaules, jusqu'aux quatre septièmes ou aux deux tiers de leur longueur. En général, elles sont médiocrement ou peu fortement convexes, et creusées d'une fossette humérale sensible ou prononcée. Chez les Myctériens, elles sont ruguleuses et pubescentes: chez les Salpingiens, elles sont glabres et montrent des rangées striales de points, parfois irrégulièrement disposés près de la base et affaiblis vers l'extrémité. Chez ces derniers insectes, elles offrent le plus souvent chacune, non loin de la base, une fossette oblique ou en ovale transverse. Leur *repli*, moins étroit sur les côtés de la poitrine, va tantôt en se rétrécissant ensuite graduellement jusqu'à l'angle sutural, tantôt se réduit postérieurement à une tranche.

Les *ailes* sont toujours existantes et cachées sous les élytres dans l'état de repos.

Le *dessous du corps* n'offre point de particularités bien saillantes.

L'*antépectus* ne s'engage pas, dans sa partie sternale, entre les haanches antérieures.

Le *medipectus*, au contraire, sépare jusqu'à leur extrémité les hanches du milieu.

Le *postépisternum*, dont l'allongement est en harmonie avec celui des médi et postpectus, varie dans sa configuration, suivant les familles : chez ceux de la première, son bord interne se montre en ligne rentrante, c'est-à-dire arquée du côté externe : chez ceux de la seconde, il est en ligne droite ou un peu courbé du côté de la poitrine, au moins près de sa base.

Les *épimères postérieures*, cachées ou peu apparentes chez les derniers *ROSTRIFÈRES*, sont visibles chez les premiers, dont les hanches postérieures ont une moins grande étendue transversale.

Le *ventre* présente cinq arceaux apparents, dont l'anérieur est à peine aussi grand que le suivant chez quelques-uns, sensiblement plus grand chez d'autres : les deuxième, troisième et quatrième presque égaux : le deuxième, parfois caractéristique du ♂ chez les Myctériens : le dernier, à peu près égal au précédent, sans distinction particulière chez les ♂ et ♀. La *partie antéromédiale* du premier arceau s'avance le plus souvent en pointe.

Les *pieds* sont généralement médiocres et simples.

Les *hanches antérieures* sont subconiques ou peu allongées et contiguës : les *intérmédiaires*, globuleuses et séparées par le mésosternum : les *postérieures*, transverses, tantôt presque avancées jusqu'au repli, tantôt laissant place à l'épimère postérieure.

Les *cuisses* sont assez grêles chez les uns, faiblement ou sensiblement renflées chez les autres.

Les *tibias*, généralement simples et grêles, sont terminés par deux *éperons courts*.

Les *tarses* sont hétéromères, c'est-à-dire composés de cinq articles aux quatre pieds de devant, et de quatre aux postérieurs. Les premier et dernier de ces articles sont généralement les plus longs, tantôt presque égaux, d'autres fois un peu variablement inégaux : l'avant-dernier est obtriangulaire et échancré ou presque cordiforme chez les Myctériens : sans dilatation chez les autres. Les *ongles* ou *crochets* sont munis d'une sorte de dent chez les premiers : simples chez les derniers.

VIE ÉVOLUTIVE.

Les premiers états des insectes de cette famille sont encore médiocrement connus. Erichson seul, dans les *Archives* éditées d'abord

par Wiegmann et continuées par lui après la mort de cet écrivain, a fait connaître la larve du *Rhinosime à collier roux*, l'une des espèces de cette petite Tribu (1). En voici la description, d'après la traduction donnée par MM. Chapuis et Candèze (2) :

Tête assez aplatie; un peu plus étroite que le prothorax, et légèrement rétrécie en devant. *Ocelles* au nombre de cinq de chaque côté, placés en arrière de l'insertion des antennes et disposés en deux séries transversales : l'antérieure, formée de trois : la postérieure, de deux. *Antennes* insérées à l'angle antérieur de la plaque sus-céphalique; courtes: de quatre articles: le premier, court, épais; les suivants, diminuant graduellement de grosseur: le dernier, portant à son extrémité une soie assez longue. *Epistome* non distinct de la plaque sus-céphalique. *Labre* saillant; court; arrondi. *Mandibales* assez courtes; munies un peu en dessous de leur extrémité de deux dents obtuses; un peu renflées à leur base et présentant une surface molaire. *Mâchoires* formées d'une pièce basilaire courte: d'un lobe soudé à la pièce basilaire, arrondi en dedans et hérissé de quelques soies. *Palpes maxillaires* de trois articles diminuant graduellement de grosseur. *Lèvre* formée d'un *menton* peu développé, rétréci à sa base; de pièces palpifères soudées. *Palpes labiaux* petits; bi-articulés; sans languette distincte. *Segments thoraciques* semblables aux abdominaux, sauf le prothorax qui est un peu plus long que les suivants, et plus distinct de ces derniers que ceux-ci ne le sont entre eux; à sa partie antérieure, il reçoit un peu la tête, et en dessous il se prolonge en une plaque qui soutient cette dernière. *Segments abdominaux* au nombre de neuf: leurs arceaux dorsaux saillants sur les côtés: segment terminal plus étroit que les autres, un peu déprimé en dessus, muni à son extrémité de deux cornes courtes et larges, dont chacune se termine par deux crochets grêles et aigüis: l'externe, dirigé en dehors: l'interne, en dedans, et touchant presque son correspondant. *Anus* tubiforme; formant un petit appendice servant à la progression. *Pattes* très-courtes, formées d'une hanche raccourcie, presque annulaire; d'une cuisse graduellement amincie: d'un tibia petit, terminé par un ongle simple. *Stigmates* petits; arrondis; au nombre de neuf paires: situés latéralement: huit sur chacun des huit premiers segments abdominaux :

(1) Zur systematischen Kenntniss der Insectenlarven. in Archiv für Naturgeschichte, 1837, première partie, page 287.

(2) Catalogue des Larves des Coléoptères, page 193.

la neuvième, entre le prothorax et le mésothorax. Corps linéaire; semi-cylindrique et déprimé; offrant les téguments supérieurs parcheminés et garnis de quelques poils.

Ces larves, comme celles des *Angustipennes*, paraissent vivre de matières végétales, et se transformer dans les lieux qui ont servi de retraite à leur jeune âge.

GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Sous leur forme la plus gracieuse, les *Rostrifères* ont des habitudes diverses, suivant la famille à laquelle ils se rattachent. Les *Myctériens*, au sortir des troncs ou des tiges desséchés dans lesquels on les suppose trouver dans leur jeune âge un abri et leur nourriture, s'éloignent généralement des lieux obscurs dans lesquels ils se traînaient pour demander aux fleurs dont la terre est parée dans les beaux jours, des aliments plus recherchés. Il faut alors à leur goût plus exquis soit les liquides emmiellés, exsudés par les nectaires, soit les parties florales les plus tendres et les plus délicates. Leur choix ne s'adresse pas au hasard à toutes les plantes de nos champs : les *Composées* et celles qui se terminent en ombelle ou en corymbe, ont leur préférence presque exclusive. Ces insectes aiment à plonger dans la corolle de ces végétaux leur tête terminée par une sorte de trompe, et ils paraissent savourer avec tant de délices la nourriture choisie qu'ils y puisent, qu'on les croirait endormis dans leur bonne fortune. Souvent ils sont enfoncés de telle sorte dans les florules des *Synanthérées* qu'on les dirait enchâssés dans leur calathide. Quand ils s'éloignent alors de la plante, la poussière d'or des étamines dont leur duvet s'est couvert, trahit sans peine la visite intéressée qu'ils viennent de rendre.

Les *Salpingiens*, plus attachés aux végétaux protecteurs de leur jeune âge, se tiennent ordinairement cachés, pendant le jour du moins, dans les sombres dédales dans lesquels ils ont d'abord vécu. En soulevant les écorces des arbres morts ou renversés sur le sol, on les trouve cachés dans les chemins couverts, autrefois pratiqués par eux, au sein des matières pulvérulentes, produites par leurs travaux. Leur corps lisse et poli semble fait pour se glisser avec plus de facilité au milieu de ces débris. Leur taille est petite; mais à des formes gracieuses ils joignent ordinairement le don de la beauté; diverses couleurs métalliques, le noir, le bronzé ou le bleu verdâtre, donnent le plus souvent à leur cuirasse un charme particulier. Quelquefois

leur tête et leur corselet, d'un rouge tendre ou tirant sur le roux, contrastent d'une manière agréable avec le fond diversement coloré de leurs étuis.

Les Myctériens, destinés à vivre au grand jour, se trouvent particulièrement dans les provinces tempérées ou méridionales, dans lesquelles la chaleur favorise leur activité, et pare la terre de fleurs pendant une plus longue suite de mois. Les Salpingiens, amis des parties humides des végétaux ligneux abandonnés par la sève, habitent plus particulièrement les contrées boisées et les forêts séculaires, dans lesquelles, artisans obscurs, leur destinée est de concourir à réduire en poussière les portions desséchées et inutiles. On les trouve, dans les chaînes alpines, jusqu'aux dernières limites assignées pour la végétation des arbres. La Nature, toujours admirable, sait ainsi ménager partout des jouissances à l'homme attaché à son culte, et le dédommager, par mille plaisirs, des peines et des fatigues qu'il peut éprouver, en cherchant à étudier ses œuvres.

HISTORIQUE.

Les insectes de cette petite Tribu paraissent avoir échappé aux recherches des anciens Naturalistes.

1761. Linné, soit dans sa *Fauna suecica*, soit un peu plus tard, dans son *Systema Naturae*, plaça dans son genre *Curculio* la seule espèce connue de lui.

De Géer, dans le tome cinquième de ses Mémoires (1775), et Fabricius, dans ses premiers ouvrages, suivirent la même voie.

La découverte de nouvelles espèces de ces Coléoptères fit sentir le besoin de les séparer du grand genre linnéen précité ; mais elles furent l'objet de tâtonnements assez nombreux, avant d'être groupées d'une manière convenable.

Il est inutile de mentionner Schaeffer, qui, dans le premier volume de ses *Icones*, inscrivit l'une de ces espèces sous le nom de *Mylabris*.

1781. Fabricius, dans son *Species insectorum*, commença à éloigner des Charansons, l'espèce figurée par Schaeffer ; mais, par un esprit de bouleversement qui lui était assez familier, il lui donna le nom générique de *Rhinomacer*, déjà appliqué par Geoffroy à d'autres insectes, pour imposer à ceux-ci la dénomination d'*Attelabus*.

1784. Herbst, dans les *Archives pour l'Histoire naturelle*, éditées par

Fuessly, colloqua dans le dernier genre précité, l'espèce décrite par Linné dans son genre *Curculio*.

1792. Le professeur de Kiel, dans son *Entomologia systematica*, séparait du genre *Curculio* quelques espèces qui y figuraient dans ses ouvrages précédents, pour les placer avec d'autres insectes étrangers à notre Tribu dans celui d'*Anthrribus* créé par Geoffroy, également avec des éléments hétérogènes.

1796. Panzer, dans la *Faune des insectes de l'Allemagne*, faisait entrer l'un des insectes de cette Tribu dans le genre *Notovus*.

1796-97. Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, paraît avoir confondu nos Rostrifères dans le même genre, ou ne les avoir pas connus.

1798. Clairville, dans le tome premier de son *Entomologie helvétique*, réduisait le genre *Anthrribus* de Fabricius à nos *Salpingates*, et créait le genre *Myxerus*, pour y comprendre l'espèce à laquelle le professeur danois avait appliqué le nom générique de *Rhinomacer*.

1800. Paykull, dans le troisième volume de sa *Fauna suecica*, comprit avec d'autres insectes, à l'exemple de Fabricius, nos *Salpingates* dans son genre *Anthrribus*, à l'exception d'une espèce qu'il avait précédemment égarée dans le genre *Dermestes*.

1801. L'illustre entomologiste de Kiel, dans le tome second de son *Systema Eleutheratorum*, ne modifia pas ses précédentes dispositions, relativement aux insectes qui nous occupent, c'est-à-dire continua à les comprendre dans ses genres *Anthrribus* et *Rhinomacer*, avec d'autres Coléoptères étrangers à notre Tribu.

Nos Rostrifères se trouvaient désormais généralement détachés du genre *Curculio* ; cependant un petit nombre d'Entomologistes attardés, tels que Marsham et quelques autres, continuaient encore à rester fidèles au système linnéen.

1804. Latreille ouvrit à l'Entomologie une route nouvelle dans son *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*. Il divisa les Coléoptères dont les tarsi antérieurs et intermédiaires ont cinq articles et les postérieurs quatre, en deux tribus : celle des *obscuris* et celle des *versicoloris* (1). Celle-ci fut composée de quatre familles, dont la dernière ou celle des *Cistéliènes* eut pour caractères :

Crochets des tarsi non bifides. Tête en forme de museau. Palpes

(1) Voy Mulsant, Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, introduct. p. 4 et 5)

ordinairement peu différents de grandeur, le plus souvent filiformes. Antennes au moins de la longueur du corps, souvent plus longues.

Cette famille comprit les genres *Œdemera*, *Cistela*, *Rhinomacer*, *Rhinosimus*.

Quoique cette famille se trouvât ainsi formée d'éléments un peu divers, et que plusieurs caractères, ceux tirés de la longueur des antennes, par exemple, ne soient pas applicables à tous ces insectes, l'œuvre du naturaliste de Brives était un véritable progrès. Il rapprochait les uns des autres tous nos Rostrifères; les divisait en deux genres correspondant à nos deux familles; leur assignait à la fin des Hétéromères la place qui leur convenait; et si, par respect pour Fabricius, il conservait encore aux Myctères de Clairville le nom générique de *Rhinomacer*, il créait le genre *Rhinosime*, pour séparer nos *Salpingates* des autres espèces avec lesquelles le professeur de Kiel les avait réunies dans son genre *Anthrabus*.

Latreille, dans cet ouvrage, indiquait les caractères principaux de sa nouvelle coupe générique; mais trois ans plus tard, dans le t. 2 de son *Genera*, il les désignait d'une manière plus précise, et les formulait ainsi qu'il suit :

Antennes insérées au devant des yeux (environ aussi longuement prolongées que le prothorax); de onze articles: les inférieurs plus grêles, brièvement oboviques: le deuxième, de la grandeur du troisième; ceux du milieu, subglobuleux: les cinq derniers plus gros, constituant presque une massue allongée: les septième, huitième, neuvième et dixième, semi-globuleusement transverses; le onzième, subovale. *Labre* coriace, saillant, carré, entier. *Mandibules* à extrémité avancée, aiguë, bilide; unidentées au côté interne. *Mâchoires* à lobe externe plus grand, allongé presque en parallépipède, obtus: à lobe interne petit, aigu. *Langue* membraneuse, rétrécie à la base, dilatée vers le sommet, arrondie, entière. *Menton* coriace, carré, entier. *Tarses* à articles entiers: le pénultième petit. *Corps* ovale-oblong; planiuscule en dessus, avec la tête et le prothorax plus étroits que les élytres. *Tête* très-déprimée; à rostre large, un peu aigu en devant. *Yeux* situés sur les côtés, globuleux, saillants. *Prothorax* subcordiforme, rétréci et tronqué postérieurement. *Abdomen* en ovale tirant sur le carré. *Elytres* non flexibles. *Tibias* pourvus de petits éperons. *Tarses* courts; garnis de poils en dessous.

1805. Illiger, dans le t. 4 de son *Magazin pour l'histoire des insectes*,

indiqua, sous le nom de *Salpingus*, une coupe semblable, adoptée bientôt par divers entomologistes.

1808. Schoenherr, toutefois, dans le 2^e vol. de sa *Synonymia Insectorum*, tenait encore, à l'instar de Panzer, l'une des espèces de nos Salpingates éloignée des autres, et la faisait passer du genre *Notoxus* dans celui d'*Intaribus*.

1810. Gyllenhal, dans ses *Insecta suecica*, comprit, à l'exemple de Latreille, dans sa famille des Cistéliinies les genres *Cistela*, *Necydalis* (correspondant aux Oédémères d'Olivier) et *Salpingus*, identique avec celui de *Rhinosisimus* de l'entomologiste de Brives. Il caractérisa ce dernier de la manière suivante :

Palpes au nombre de quatre ; filiformes, à dernier article plus épais, globuleux. *Mâchoires* bilides. *Langue* membraneuse, arrondie en devant, entière. *Antennes* plus épaissées vers l'extrémité. *Bouche* avancée en un bec plan, le plus souvent rétréci dans son milieu. *Prothorax* subcordiforme, postérieurement.

1810. Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, séparant les Cistèles des insectes auxquels il les avait précédemment associés, renfermait nos Angustipennes et Rostrifères dans sa famille des Oédémérites, qu'il divisait de la manière suivante :

- I. Antennes filiformes ou sétacées ; museau n'étant point très-plat et élargi à son extrémité.
 - a. Antennes insérées près du bord antérieur et interne des yeux (*G. Ede-mera*).
 - b. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes cylindrique. (Corps allongé ; corselet étroit, presque cylindrique ; élytres longues, étroites et flexibles. (*G. Stenostoma*).
 - c. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes obtrigone. (Corps ovale ; yeux très-saillants ; corselet en trapèze ; élytres dures). (*G. Rhinomacer*).
- II. Antennes plus grosses à leur extrémité ; museau très-plat et dilaté à son extrémité. (*G. Rhinosisimus*).

1815. Leach, dans la première partie du tome 9 de l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, avait, comme nous l'avons dit (1), adopté à l'exemple

(1) Voyez MELSANT, Hist. nat. des Coleopt. de Fr. (*Angustipennis*), p. 20.

d'Olivier le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville, et placé cette coupe dans la sixième Tribu de ses *Hétéromères*, dans celle des OËDÉMÉRIDES. La septième et dernière, ou celle des SALPINGIDES, fut caractérisée de la manière suivante :

Antennes plus épaisses à leur extrémité. *Rostre* plat et dilaté à son extrémité.

Cette Tribu comprenait le seul genre *Salpingus*, ayant les *antennes* insérées au devant des yeux, et les *élytres* d'une consistance solide.

1817. Latreille, dans le tome 3 du *Règne animal* publié par Cuvier, bouleversait d'une manière malheureuse ses divisions des *Hétéromères*. Il faisait entrer le genre *Rhinomacer* dans sa famille des *Sténélytres*, comprenant des insectes assez divers; l'éloignait de la place qui lui semble assignée par la Nature; et, malgré les différences dans le nombre des arêtes des tarses, rejetait son genre *Rhinosome* parmi les *Tétramères*, à la tête de sa famille des *Porte-becs*.

1817. Lamarck, avec plus de tact, dans le tome quatrième de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, composait avec les genres *Rhinosimus*, *Rhinomacer* et *Stenostoma*, sa famille des *Rhinites*, caractérisé par un *muséau* avancé, antennifère. Cet illustre auteur ajoutait : « le Sténostome ne tient plus aux *Rhinites* que par son muséau
« antennifère; il avoisine tellement les OËdémères par ses rapports,
« que M. Latreille ne l'en avait pas d'abord séparé.

1821. Le comte Dejean, dans son Catalogue de Coléoptères, plaça, comme Lamarck, nos Rostrifères à l'une des extrémités des *Hétéromères*; rendit aux *Rhinomacer* de Fabricius et de Latreille le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville et adopté par Olivier, et indiqua le moyen de conserver les noms de *Salpingus* et *Rhinosimus* en divisant, en deux genres, les insectes auparavant compris sous l'un ou l'autre de ces noms.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, adopta les idées de Dejean, mais en réunissant le genre Myctère à celui de Sténostome pour en constituer la tribu des *Rhynchostomes*, la cinquième de sa famille des *Sténélytres*, et en continuant à rejeter les *Salpingues* et les *Rhinosomes* parmi les *Tétramères*, à la fin de sa famille des *Inthribides*.

1829. Dans la seconde édition du *Règne animal*, l'illustre professeur d'Entomologie de Paris, laissait encore à sa famille des *Sténélytres* la composition malheureuse qu'il lui avait donnée; mais il sentait le besoin de rapprocher ses *Rhinosomes* des autres *Hétéromères* à muséau, tout en les laissant éloignés de la place qu'ils semblent devoir occuper,

près des Tétramères. Il réduisait la cinquième tribu de sa famille des *Sténélytres*, celle des *Rhynchostomes*, à deux genres : celui de *Myctère*, comprenant les *Sténostomes* et les *Myctères* propres, et celui de *Rhinosime*, désigné par Illiger sous le nom de *Salpingus*. Quelques Entomologistes, ajoutait Latreille, sans doute en faisant allusion au comte Dejean, ont adopté l'une et l'autre de ces dénominations, mais en restreignant génériquement celle-ci aux espèces dont la massue antennaire est de trois articles, et en appliquant celle de *Rhinosime* aux espèces chez lesquelles cette massue est de quatre ou cinq articles.

1831. Stephens, dans le tome 4 de ses *Illustrations*, en admettant la famille des *Salpingides* de Leach, la plaça parmi les Tétramères, immédiatement après celle des *Bruchides*; y fit entrer le genre *Mycterus* de Clairville, laissé par Leach avec les OEdémérides, et divisa nos *Salpingiens* en deux coupes : la première ou celle de *Salpingus*, comprenant les espèces à rostre allongé, et paraissant correspondre au genre *Rhinosimus* du comte Dejean : la seconde ou celle de *Sphaericstes*, indiquée par Kirby, comprenant les espèces à rostre court, et semblant identique avec le genre *Salpingus* du savant Entomologiste parisien précité.

1833. M. Curtis, dans le premier volume de l'*Entomological Magazine*, établissait le genre *Lissodema* rapproché de celui de *Salpingus*, tel qu'il avait été indiqué dans le catalogue Dejean.

1845. M. Blanchard, dans le tome second de son *Histoire des insectes* formait de nos *Rostrifères* le groupe des *Myctérites*, le deuxième de sa famille des ARTÉLABIDES, constituant la seconde de la Tribu des CUBCULIONIENS.

Les *Myctérites* avaient pour caractères : antennes courtes, tarsi hétéromères.

Ils étaient divisés en trois genres :

- 1^o G. *Myctère*. Antennes filiformes.
- 2^o G. *Salpingus*. Antennes terminées par une massue de trois articles.
- 3^o G. *Rhinosime*. Antennes terminées par une massue de cinq articles.

1845. Dans le même temps, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de la Faune d'Allemagne*, établis d'après une méthode analytique, donnait à sa LXXVII^e famille ou celle des *Rhinosimes* les caractères suivants :

Tarses postérieurs de quatre : les antérieurs de cinq articles. *Ougles* simples. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ordinairement allongée en museau, rarement triangulaire, et, dans ce cas, le prothorax est cordiforme, les élytres ovalaires, et beaucoup plus larges à la base que le prothorax.

Cette famille était ainsi divisée :

	GENRES.
α. Antennes filiformes. Bouche allongée en museau.	<i>Mycterus</i> .
αα. Antennes graduellement épaissies ou avec plusieurs des derniers articles plus gros.	
β. Tête allongée en forme de museau. Antennes insérées bien au devant des yeux.	<i>Rhinosimus</i> .
ββ. Tête non allongée. Antennes insérées près des yeux.	<i>Salpingus</i> .

Ce savant auteur, dans sa *Fauna austriaca* (1849), ne changea rien à ces dispositions.

1852. M. Achille Costa, dans sa *Fauna del Regno di Napoli*, admit la famille des *Salpingides* de Leach et la divisa en deux Tribus :

A. Corps pubescent. Prothorax plus large postérieurement.	<i>Mycterini</i> .
AA. Corps glabre, ponctué. Prothorax rétréci postérieurement.	<i>Salpingini</i> .

La première comprit le genre *Mycterus*. La deuxième fut divisée en deux genres.

α. Tête avancée en forme de museau court. Antennes terminées par une massue de trois articles.	<i>Salpingus</i> .
αα. Tête terminée par un rostre distinct. Antennes terminées par quatre ou cinq articles constituant une massue.	<i>Rhinosimus</i> .

Le genre *Salpingus* qui ne renferme qu'une seule espèce dans cet ouvrage, correspond à la même coupe générique indiquée par Latreille dans la deuxième édition du *Règne animal* de Cuvier, et au genre *Lissodema* de Curtis, plutôt qu'au genre *Salpingus* des catalogues modernes.

Telles sont les fluctuations subies jusqu'à ce jour par la classification de ces derniers Hétéromères. Malgré le petit nombre d'espèces dont se compose jusqu'ici cette petite Tribu, il nous a semblé nécessaire d'y établir quelques coupes nouvelles; elles serviront peut-être à faciliter la connaissance des Coléoptères de ce petit groupe; elles montreront du moins les transitions souvent presque insensibles par lesquelles on passe parfois d'un type générique à un autre.

Ces insectes se partagent en deux familles.

Antennes	}	subfiliformes; à onzième article appendicé. Prothorax élargi d'avant en arrière. Elytres à peine plus larges en devant que la base du prothorax. Avant-dernier article des tarsi obtriangulairement dilaté. Ongles munis d'une dent. Corps pubescent.	Familles. MYCTÉRIENS.
		plus grosses vers l'extrémité; à onzième article non appendicé. Prothorax subcordiforme. Elytres débordant de chaque côté, en devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. Avant-dernier article des tarsi simple. Ongles non munis d'une dent. Corps glabre.	SALPINGIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

MYCTÉRIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* subfiliformes; à onzième article appendicé. *Prothorax* élargi d'avant en arrière. *Elytres* à peine plus larges en devant que la base du prothorax. *Postépisternums* en ligne rentrante ou courbée du côté du repli des élytres, à leur bord interne. *Premier arceau du ventre* à peine aussi grand, après les haunches, que le second. *Avant-dernier article des tarsi* obtriangulairement dilaté; ordinairement échanuré dans le milieu de son bord postérieur. *Ongles* munis d'une dent. *Corps* pubescent.

Ces insectes sont de moins petite taille que les Salpingiens. Ils ont une activité diurne et se rencontrent principalement sur les fleurs. Parfois cependant on les fait tomber des arbres, en battant les branches de ceux-ci.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Mycterus*, **MYCTÈRE** ; Clairville (1).

(μυκτήρ, nez).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille : *Labre transverse. Mandibules cornées*, médiocrement arquées, presque simples à l'extrémité ou terminées par deux dents contiguës et inégales, peu distinctes. *Mâchoires cornées*, frangées ; à deux divisions : l'interne plus courte. *Palpes maxillaires* allongés ; à premier article court, peu distinct ; les deuxième et troisième obconiques : le deuxième plus grand que le suivant : le quatrième en triangle dont le côté externe forme la base, c'est-à-dire élargi, à son côté interne, jusqu'à la moitié de sa longueur et rétréci ensuite. *Menton* élargi d'arrière en avant. *Langnette* membraneuse ; échancrée en devant. *Palpes labiaux* courts : de trois articles : le dernier comprimé, un peu arqué, tronqué à l'extrémité. *Écusson* en ovale transverse ou suborbiculaire. *Pieds* médiocres : cuisses et tibiaux simples.

A. Yeux faiblement échancrés. Tête de moitié environ plus longue depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front de moitié plus large que le diamètre transversal d'un œil. Menton plus long ou aussi long que large (s. g. *Mycterus*.)

1. **M. curculionoides** ; ILLIGER. *Oblong ; médiocrement convexe ; noir ; revêtu sur le prothorax et les élytres d'un duvet court, flave ou cendré, et sur la poitrine et le ventre d'un duvet très-serré, soyeux, plombé argenté. Rostre, à partir du bord antérieur du postépistome de deux tiers plus long que large, près d'une fois plus long que le reste de la tête ; rayé de deux lignes postérieurement divergentes. Front de moitié environ plus large que le diamètre d'un œil. Élytres rugueusement ou granuleusement ponctuées. Antennes noires. Yeux faiblement échancrés.*

♂. Deuxième arceau du ventre chargé sur son milieu d'un bouton arrondi, densément revêtu de poils flaves.

(1) Entomologie Helvétique t. 4. (1798) p. 124.

Obs. — Le corps est ordinairement dénudé ou presque dénudé, en dessus.

♀. Deuxième arceau du ventre sans bouton ou tubercule apparent; entièrement d'un plombé argenté, comme les autres.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Mylabris, SCHAEFFER, Elem. entom. pl. 86.

Aecydalis, SCHAEFFER, Icon., pl. 95. 6 (♂ ou var.); fig. 7 (♀ ou état normal).

Rhinomacer curculionoides, FABR., Spec. ins. t. 4, p. 199. 4. — *Id.* Mant. t. 4, p. 123. 4. — *Id.* Entom. syst. t. 4. 2, p. 393. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2, p. 428. 2. — PANZ., Ent. germ. p. 299. 4. — *Id.* Faun. germ. 12. 8. — *Id.* J. C. SCHAEFFER, Icon. Enumer. p. 106. 6, 7.

Mycterus griseus, CLAIRV., Entom. helvet. t. 4 (1798), pag. 124, pl. 16, fig. 4, 2, 3, a, b, détails. — STEPH. Illustr. t. 4, p. 216, pl. 21. — *Id.* Man. p. 340, 2665.

Rhinomacer curculionoides, OLIV., Nouv. dict. d'Hist. nat. t. 19 (1803), p. 384. — LATR., Hist. nat. t. 11, p. 24. 2. pl. 91, fig. 2. — *Id.* Gener. t. 2, p. 231. 4. — ILICZ., Magaz. t. 5, pag. 136. 2. — LAMURCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 370, 4. — GOLDFUSS, Handb. p. 338. — DEMERIL, Dict. des sc. nat. t. 45 (1827), p. 370, pl. 16, fig. 2. — SCHMIDT, Revis. d'eur. OEdem. in Linn. entom. t. 4, p. 442, 1. — KÜSTER, Kef. Eur. 20, 83.

Mycterus curculionoides, OLIV., Entom. t. 5, n° 85, p. 448, 1 pl. 1, fig. 1, a, b. — *Id.* Encycl. méth. t. 8 (1811), p. 80, 1. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2, p. 254, 4. — L. REDTEN., Fauna austr. p. 630. — BLANCHARD, Regn. anim. de Cuvier, p. 400, pl. 33, fig. 41.

Long. 0,0056 à 0,0100 (2 1/2 à 4 1/2). Larg. 0,0022 à 0,045 (1 à 2 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe; noir, mais presque entièrement recouvert, du moins chez la ♀, d'un duvet court et serré. *Tête* noire, finement ponctuée; médiocrement pubescente. *Rostre* presque glabre; près d'une fois plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que le reste de la tête jusqu'au prothorax; de deux tiers plus long que large; rayé de deux lignes longitudinales, séparées par une sorte de carène étroite, postérieurement divergentes sur le front. *Front* de moitié plus large que le diamètre d'un œil. *Yeux* faiblement échancrés en devant; noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal aux deux tiers

du diamètre de l'un de ces organes; noires; pubescentes; subcomprimées; subfiliformes ou grossissant à peine jusqu'au dixième article: les quatrième à neuvième une fois au moins plus longs que larges: le troisième plus long: le onzième appendicé. *Prothorax* tronqué en devant; élargi d'avant en arrière, d'abord en ligne peu courbe, puis en ligne presque droite; en angle dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base: muni à celle-ci d'un rebord à peine saillant et strié; rayé d'un court sillon longitudinal au devant du milieu de la base, et d'une fossette ponctiforme vers chaque cinquième externe de celle-ci; médiocrement convexe; plus large que long; rugueusement ponctué; noir, revêtu d'un duvet court et comme pulvéulent, flave, d'un flave cendré ou cendré: ordinairement en partie au moins dénudé chez les ♂. *Écusson* en ovale transversal ou suborbiculaire; noir; rugueusement ponctué; pubescent; souvent rayé d'une ligne. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base; élargies aux épaules et subparallèles ensuite, arrondies postérieurement (prises ensemble): médiocrement convexes; creusées d'une fossette humérale; rugueusement ponctuées ou comme granuleuses; noires, revêtues chez la ♀, comme le prothorax, d'un duvet flave ou cendré; ordinairement au moins en partie dénudées chez le ♂. *Dessous du corps* noir, revêtu sur la poitrine et sur le ventre d'un duvet serré, soyeux, court, luisant, plombé argenté; marqué de points cycloïdes. *Partie antéro-médiane du ventre* en pointe: dernier arceau régulièrement arqué à son bord postérieur et rayé d'une ligne parallèle à ce bord (♂ ♀). *Pieds* noirs, revêtus d'un duvet plombé argenté sur les cuisses, et en partie sur les jambes, flavescent sur les tarses.

Cette espèce paraît habiter une assez grande partie de la France, principalement les parties tempérées et surtout méridionales. On la trouve sur diverses fleurs, surtout celles en ombelle. On la fait tomber parfois en battant les pins ou les arbustes des buissons.

B. Yeux entiers. Tête à peine plus longue depuis le bord antérieur du post-épistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. Menton plus large que long. (S. G. *Cyclops*.)

2. *M. umbellatorum*; FABRICIUS. *Oblong; convexe; noir, revêtu d'un duvet flave ou flave cendré en dessus, médiocrement serré, cendré plombé en dessous. Rostre, à partir du bord antérieur du postép-*

tome, à peine plus long que large; à peine plus long que le reste de la tête; sans raies apparentes; front une fois plus large que le diamètre d'un œil. Elytres ponctuées, lisses entre les points. Antennes au moins en partie testacées.

♂ Antennes entièrement testacées ou d'un roux ou fauve testacé. Dernier arceau du ventre obtusément arrondi à l'extrémité, sinueux de chaque côté de celle-ci, de deux tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu, déprimé ou concave sur celui-ci, rayé près du bord postérieur d'une ligne interrompue dans son milieu.

Obs. — Le corps est souvent dénudé au moins en partie, en dessus.

♀ Antennes testacées ou d'un roux ou fauve testacé, annelées de brun, ou de noir à l'extrémité des articles. Dernier arceau du ventre régulièrement arqué à son bord postérieur, rayé près de ce bord d'une ligne non interrompue, subconvexe, deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Bruchus umbellatorum, FABR., Ent. Syst. t. 4. 2. p. 370. 14. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 396. 4.

Rhinomacer umbellatorum, LATR., Hist. nat. t. 41. p. 23. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 370. 2.

Mycterus umbellatorum, OLIV., Entom. t. 5. 85. p. 451. no 2. pl. 4. fig. 2. a, b. — *Id.* Encycl. meth. t. 8. (1811) p. 80. 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 254. 2. — LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 363, 966. — SCHMIDT, Revis. d. Eur. OEdemer. in Linnea entom. t. 1. p. 144. 2. — AGU. COSTA, Faun. d. Regn. di Napol. (*Salpingidæ*) p. 5. pl. XII, fig. 1 et 2. — KÜSTNER, Kaef. Europ. 20. 84.

Long. 0,6067 à 0,0695 (3 à 4 1/4) Larg. 0,0053 à 0,0051 (2 à 2 1/4. l.)

Corps oblong; convexe; noir, mais presque entièrement recouvert d'un duvet court et serré. Tête finement ponctuée; noire; garnie d'un duvet court. Flavescent ou cendré flavescent. Rostre à peine plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, que le reste de la tête à partir de ce point; à peine plus long que large; sans traces de lignes enfoncées. Front aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. Yeux entiers; noirs. Antennes à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces

organes ; subcomprimées ; subfiliformes ou à peine renflées jusqu'au dixième article : les cinquième à neuvième à peine de moitié plus longs que larges ; testacées (♂), ou testacées avec l'extrémité des articles brune ou noirâtre (♀). *Prothorax* tronqué en devant ; élargi d'avant en arrière d'abord en ligne un peu courbe, puis presque droite ou légèrement rentrante ; en angle très-ouvert dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base ; à peine muni sur les côtés d'un rebord invisible en dessus ; sans rebord apparent à la base ; ruguleusement ponctué ; noir ; revêtu d'un duvet flave ou flave cendré (♀), ordinairement en partie enlevé (♂) : offrant sur la ligne médiane les traces d'un sillon léger, peu distinct en devant, mais assez profond au devant de l'écusson ; marqué vers chaque cinquième de sa base d'une impression ou d'un point enfoncé ou sillon très-court. *Écusson* presque orbiculaire ; déprimé ; noir ; pubescent. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs : trois fois au moins aussi longues que lui sur son milieu ; élargies en ligne courbe aux épaules, puis assez faiblement en ligne droite jusqu'aux deux tiers, obtusément arrondies postérieurement (prises ensemble) ; convexes ; creusées d'une fossette humérale ; assez finement ponctuées et lisses entre ces points ; noires, revêtues d'un duvet flave ou flave cendré (♀), souvent en partie dénudées (♂). *Repli* ruguleusement ponctué ; pubescent, cendré. *Dessous du corps* ponctué ; noir, garni d'un duvet à peine aussi épais que celui du dessus, cendré plombé, luisant. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet semblable. *Premier arceau ventral* en ogive.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement sur les fleurs en ombelles, dans le midi de la France et dans presque tous les lieux voisins de la Méditerranée.

DEUXIÈME FAMILLE.

SALPINGIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* offrant leurs derniers articles plus gros, constituant une sorte de massue d'égale grosseur ; à onzième article appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé ou subcomprimé, subparallèle ou un peu élargi vers le milieu, obtus à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme ; à bords latéraux repliés en dessous et sans rebord en dessus. *Elytres* débordant, de chaque côté, en

devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. *Premier arceau ventral* plus grand, après les hanches, que le deuxième. *Postépisternums* en ligne presque droite ou un peu courbée vers le sternum, à leur côté interne. *Ongles* non munis d'une dent. *Corps* glabre.

A ces caractères généraux on peut ajouter :

Corps oblong ou ovale-oblong; en général faiblement ou médiocrement convexe. *Mandibules* cornées; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes: l'interne court: l'externe plus long, obtus à l'extrémité. *Menton* presque en parallélogramme. *Langnette* membranée; élargie d'arrière en avant; entière ou presque entière en devant. *Prothorax* ordinairement subcordiforme, c'est-à-dire tronqué en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou au tiers de ses côtés, puis rétréci en ligne d'abord un peu courbe et ensuite sinuée près des angles postérieurs, rarement arqué sur ses côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci; tronqué et muni d'un rebord très-étroit à la base. *Elytres* ordinairement un peu émoussées et presque rectangulaires aux épaules; environ trois fois et demie plus longues que le prothorax; marquées d'une fossette humérale qui rend le calus huméral plus prononcé; rayées, sur les deux cinquièmes postérieurs de leur longueur, d'une strie juxta-suturale, qui fait paraître la suture munie d'un rebord très-étroit. *Repli* marqué, au moins sur les côtés des postépisternums, d'une rangée striale de points. *Dessous du corps* plus ou moins ponctué sur les replis du prothorax, presque aussi fortement sur les médi et postpectus, et plus légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres.

Ces insectes, de petite taille, se tiennent le plus souvent cachés sous les écorces.

Cette famille peut être divisée en deux rameaux :

Rostre	}	d'un tiers au moins et souvent une fois plus large, près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; peu ou point sensiblement renflé ou élargi près de ce bord.	<i>Rameaux.</i> SALPINGIENS.
		généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; sensiblement élargi ou renflé près de ce bord.	RHINOSMATHIS.

PREMIER RAMEAU.

SALPINGATES.

CARACTÈRES. *Rostre* d'un tiers au moins et souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.
Prothorax	}	denticulé sur les côtés. Antennes offrant leurs trois derniers articles notablement et à peu près également plus gros. <i>Lissodema.</i>
		Labre transverse, une fois plus large que long. Antennes offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros. <i>Salpingus.</i>
		Labre subcordiforme ou triangulaire, d'un tiers plus large que long. Antennes offrant leurs six derniers articles plus gros. <i>Rabocerus.</i>

Genre *Lissodema*, LISSODÈME; Curtis (1).

CARACTÈRES. *Prothorax* arqué sur les côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci, ou faiblement en cœur; muni de petites dentelures latéralement. *Antennes* offrant leurs trois derniers articles sensiblement et à peu près également plus gros. *Rostre* une fois environ plus large près du bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; en ligne droite ou parfois rétréci d'arrière en avant sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome et non renflé près de ce bord. *Epistome* et *labre* courts; transverses, peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules: le labre, une fois environ plus large que long.

z. *Prothorax* arqué sur toute la longueur de ses côtés.

1. *L. cursor*; GYLLENHAL. *Oblong; médiocrement convexe; glabre;*

(1) Entomol. Magaz. t. 1. (1833) p. 187.

variant du testacé au fauve brunâtre, avec les pieds et souvent le ventre plus clairs. Rostre noté de deux fossettes. Postépistome rétréci d'arrière en avant. Prothorax arqué sur les côtés et muni à ceux-ci de cinq dentelures; noté d'une fossette vers les trois quarts de chacun des bords latéraux et souvent de deux autres plus antérieures. Elytres subparallèles jusqu'à plus de la moitié; à rangées striales de points confuses à la base, affaiblies vers l'extrémité. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.

Tenebrio cursor. LINNÉ, Faun. suec. p. 225, 818? — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 675, 78? — GMELIN, C. LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 4994, 8? — DE VILLERS C. LINN., Entom. t. 1. p. 387?

Salpingus cursor, GYLLENH., Ins. suec. t. 3. p. 746. 6.

Lissodema heyana, CURT. Entom. Magaz. t. 1. p. 187.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps oblong; très-médiocrement convexe; glabre; luisant; variant du fauve testacé au fauve brunâtre, en dessus. *Tête* marquée de points assez rapprochés. *Rostre* obtusément arrondi en devant; aplani; court; à peine plus long que le reste de la tête depuis le bord antérieur des yeux jusqu'au prothorax; une fois environ plus large près des yeux, qu'il est long depuis ces organes jusqu'au bord antérieur du postépistome; rétréci d'arrière en avant sur les côtés de ce dernier; noté de deux fossettes sur la suture frontale. *Epistome et labre* transverses, courts, plus étroits que la base du postépistome, et par là, faisant paraître le bord antérieur du rostre obtus ou obtusément arrondi: le premier, presque confondu avec le postépistome. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées moins près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées du bord antérieur de ces organes par un espace moins grand ou à peine aussi grand que le diamètre de leur troisième article; fauves ou d'un fauve testacé; hérissées de poils fauves ou testacés; à premier article ovalaire, renflé: le deuxième moins gros, mais un peu moins étroit que le suivant, aussi long que large: les troisième à septième à peu près de même grosseur: le troisième un peu plus grand que le quatrième, plus long que large: les sixième et septième moins longs ou à peine aussi longs que larges: le huitième aussi court, mais moins étroit: les neuvième à onzième notablement plus gros, aussi longs pris ensemble que les six ou sept précédents réunis: les neuvième et dixième submoniliformes: le

onzième de deux tiers plus long que large, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, saillants; semiglobuleux. *Prothorax* avancé jusque près des yeux; arqués sur les côtés, c'est-à-dire élargis en ligne courbe jusqu'aux trois septièmes de ses côtés, et rétréci ensuite un peu plus sensiblement en ligne également courbe, jusqu'à ses angles postérieurs; muni, de chaque côté, de cinq dentelures, dont les deux postérieures moins petites ou plus prononcées; à peine ou faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; très-médiocrement convexe; assez densément ponctué; marqué près des trois quarts ou quatre cinquièmes de ses côtés, d'une fossette ou ligne courte, transverse, ou un peu obliquement dirigée d'arrière en avant, de dehors en dedans; souvent noté de deux autres fossettes plus ou moins obsolètes, transversalement disposées vers les deux cinquièmes de sa longueur; variant du fauve testacé au fauve brunâtre. *Ecusson* petit, en triangle à côtés un peu incurvilignes; pointillé. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou un peu plus de la largeur de chacune; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, en ogive à l'extrémité; médiocrement convexes: marquées de rangées striales de points médiocrement régulières, confuses près de la base, affaiblies postérieurement: la juxta-marginale, peu ou point creusée en forme de strie; déprimées sur leur disque ou notées d'une fossette transverse plus ou moins marquée vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Repli* presque aussi large sur les côtés de la poitrine, que les postépisternans vers le milieu de leur longueur: lisse, marqué d'un faible rangée de points; réduit à une tranche presque à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* fauve, d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé sur la poitrine, ordinairement plus pâle, soit testacé, soit d'un flave testacé sur le ventre: fortement ponctué sur l'antépéctus, un peu moins fortement sur le reste de la poitrine, légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres; testacés ou d'un flave testacé.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse par M. Guillebeau, et dans les environs de Lyon par M. Rey. Je l'ai reçue de Suède de M. Boheman.

Obs. — Elle se distingue des autres espèces de ce genre par sa couleur; par ses élytres plus parallèles; surtout par la forme de son prothorax assez faiblement arqué sur les côtés au lieu d'être subeor-

diforme, et se rapprochant, par là, de la figure presque carrée; par les deux petites dentelures postérieures des côtés du prothorax plus prononcées; par son postépistome rétréci d'arrière en avant sur les côtés.

Cet insecte est probablement le *Tenebrio cursor* de Linné, comme l'a fait observer Gyllenhal: mais, si ma mémoire est fidèle, le type manque dans la collection linnéenne conservée à Londres.

22. Prothorax arqué ou subarrondi sur les trois quarts antérieurs au moins de ses côtés, subparallèle ou rétréci ensuite.

2. *E. lituratus*; A. COSTA. *Oblong; médiocrement convexe; glabre; testacé en dessus, avec le prothorax paré d'une large bande transversale et les élytres ornées de deux taches suturales, et chacune de deux autres, noires ou d'un brun noir: la suturale antérieure basilaire transverse: la postérieure, elliptique: des autres, l'une discale: l'autre marginale, raccourcie à ses extrémités. Prothorax avancé jusqu'aux yeux, arqué ou subarrondi jusqu'aux trois-quarts de ses côtés, rétréci ensuite; muni latéralement de trois dentelures, et marqué d'une fossette vers les trois quarts de chacun de ses bords latéraux. Dessous du corps obscur sur la poitrine, testacé sur le ventre. Pieds pâles.*

Salpingus lituratus, A. COSTA, in Ann. dell'Accad. degli Aspir. Natur., 2e série, t. 4, p. 458. — *Id.* Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidæ*), p. 7, 4. pl. XII, fig. 5 (indiqué par erreur, dans le texte, fig. 3).

ÉTAT NORMAL DES ÉLYTRES. *Elytres d'un roux ou flave testacé, ornées de deux taches suturales, et, chacune, de deux autres, noires ou d'un noir brun: la tache suturale antérieure, située à la base, prolongée environ jusqu'au cinquième de la longueur des étuis, presque en parallélogramme transverse, étendue de chaque côté, à partir de la suture, jusqu'à la troisième rangée striale de points: la deuxième tache suturale, elliptique, prolongée depuis les deux cinquièmes jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des étuis, réduite au rebord sutural à ses extrémités, graduellement élargie dans son milieu, jusqu'à la deuxième ou presque troisième rangée juxta-scutellaire: la première tache particulière à chaque élytre, discale, oblongue, prolongée du cinquième ou presque du quart des étuis, jusqu'à la moitié ou un peu moins de leur longueur, couvrant les quatrième à sixième rangées striales: la deuxième tache particulière à chaque étui, constituant une bande longitudinale juxta-marginale,*

couvrant au moins les deux rangées striales les plus voisines du bord externe, et prolongées du quart de la longueur des étuis, jusqu'aux deux tiers ou presque trois quarts des élytres.

Les cuisses sont alors ordinairement d'un noir brun.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante noire n'a pas été assez abondante, les parties noires du prothorax et des élytres passent au brun ou au brun testacé; les taches se montrent souvent un peu réduites; la poitrine est moins foncée, le ventre plus pâle ou livide, et les pieds le plus souvent entièrement flaves ou d'un flave roussâtre.

Variations (par excès.)

Obs. Quand la matière colorante noire a abondé, les taches des élytres ont souvent un peu plus d'extension: la tache discale s'unit parfois à la seconde suturale et à la juxta-marginale. La poitrine est noire ou noirâtre; le ventre testacé ou d'un roux testacé, et les cuisses noires ou d'un noir brun.

Long. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 4 l.) Larg. 0,0068 (2 3/4 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant. *Tête* variant du brun ou brun noirâtre au testacé ou testacé brunâtre, sur le front et sur le vertex, d'un testacé livide ou flave testacé sur le rostre; marquée, sur le front et sur le vertex, de points assez petits et assez serrés, peu ponctuée en devant. *Rostre* presque en angle obtus en devant; plat; près d'une fois plus long que le reste de la tête, qui est enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; marqué de deux fossettes assez profondes, ayant de la tendance à converger en arrière, et faisant relever le milieu du postépistome en carène. *Épistome et labre* courts; transverses; le premier, plus étroit que le postépistome, débordé par les mandibules: le second, de moitié ou près d'une fois plus large que long. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome; séparées de ces organes par un espace moins grand que le diamètre de leur premier article; d'un roux ou flave testacé à la base avec les trois à cinq derniers articles d'un brun roussâtre; hérissées de poils roussâtres, à premier article ovalaire, peu

renflé : les deuxième à sixième à peu près de même grosseur : le deuxième au moins aussi long que large, un peu moins court que les suivants, même que le troisième : les septième et huitième graduellement et faiblement plus gros que les précédents : les neuvième à onzième sensiblement plus gros, aussi longs pris ensemble, que les quatre ou cinq précédents réunis : les neuvième et dixième submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax* avancé jusqu'aux yeux ; presque subcordiforme, subarrondi sur les trois quarts antérieurs de ses côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis rétréci en ligne courbe jusqu'aux trois quarts et subparallèle ensuite ; muni de trois dentelures de chaque côté sur sa partie subarrondie ; sensiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement ou assez convexe ; marqué de points assez gros et assez rapprochés ; d'un roux ou flave testacé avec une bande transversale médiane, noire ou d'un brun noir, dans l'état normal, brune ou brunâtre, chez les variétés moins fortement colorées ; marqué de chaque côté d'une fossette, vers les trois quarts de sa longueur. *Ecusson* petit ; triangulaire, parfois à côtés curvilignes ; ordinairement testacé ou brunâtre. *Elytres* à peine ou faiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite faiblement en ligne un peu courbe, subarrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; colorées comme il a été dit ; marquées de rangées striales de points, assez régulières jusqu'à la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale ou les deux juxta-marginales creusées en strie depuis le quart ou le tiers jusqu'aux trois quarts de leur longueur. *Intervalles* à peine plus larges ou à peine aussi larges que le diamètre des points des rangées striales ; plans ou presque plans ; imponctués ou peu distinctement ponctués. *Repli* déprimé et marqué d'une rangée de points sur les côtés de la poitrine ; aussi large sur ces côtés, que les postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche, à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* testacé ou d'une teinte rapprochée sur l'antépectus et sur le ventre, ordinairement brun ou d'un brun testacé sur les médi et postpectus ; fortement ponctué sur ces derniers, un peu moins fortement sur les replis prothoraciques, superficiellement pointillé sur le ventre. *Pieds* d'un flave testacé, avec les cuisses obscures dans les variétés foncées : cuisses antérieures un peu renflées.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Elle a été prise en octobre 1844 sur l'aubépine, dans les environs de Bordeaux, par

M. Ferrond, et, il y a quelques années, dans les environs d'Hyères, par M. Cl. Rey.

Obs. — Elle s'éloigne des espèces suivantes et même de toutes les autres de cette petite Tribu par sa tête enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. Elle s'en distingue d'ailleurs facilement par la coloration de sa robe; par la forme de son prothorax subarrondi ou arqué sur les trois quarts antérieurs de ses côtés et pourvu seulement de trois petites dentelures sur chacun de ceux-ci.

z z z Prothorax faiblement en cœur, élargi jusqu'au tiers de ses côtés, graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

3. **L. denticollis**; GYLLENHAL. *Oblong; médiocrement convexe; glabre. Tête, prothorax, majeure partie basilaire des antennes et antépectus d'un fauve testacé; pieds plus pâles; élytres variant du fauve brunâtre au noir, parsemées chacune d'une tache humérale et souvent d'une autre, vers les deux tiers de leur longueur, testacées; marquées de rangées striales de points, peu régulières, affaiblies postérieurement. Prothorax offrant vers le tiers sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne droite; marqué d'une fossette vers les deux tiers de chacun de ses côtés. Postépistome parallèle, relevé sur les côtés.*

ÉTAT NORMAL. *Elytres brunes, ornées chacune de deux taches d'un fauve testacé, plus ou moins développées: l'antérieure, humérale, un peu oblique, couvrant ordinairement le cinquième de leur longueur et la moitié externe de leur largeur à la base, étendue à sa partie postérieure jusqu'aux deux cinquièmes ou au quart interne de la largeur de chaque élytre, parfois presque jusqu'à la suture: la deuxième, moins marquée vers les deux cinquièmes de leur longueur, plus près du bord externe que de la suture.*

Curculio quadripustulatus. MARSH., Ent. brit. p. 297. 471.

Rhinosinus quadriguttatus, (LATREILL) (DEJEAN), Catal. (1821), p. 77. —

Id. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — S. FARG. et A. SEVILLÉ, Encycl. méth. t. 10, p. 288. 1. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2, p. 254. 2. — L. DUF. EXCERS. p. 452. b.

Rhinosinus 4-maculatus. MELS., Lettr. t. 2, p. 302. 2.

Sphaericstes 4-pustulatus. CURTIS, A Guide, etc. p. 56. 2 — *Id.* Brit. Entom. t. 14, 6 — STERN., Illustr. t. 4, p. 219, pl. 24, fig. 5. — *Id.* Man. p. 340. 2663.

Salvingus 4-dentatus. L. REDTENB., Faun. Austr. p. 630.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α *Elytres fauves ou d'un fauve testacé, ornées chacune de deux taches plus pâles.*

Variations des élytres (par excès).

Var. β *Elytres d'un brun noir ou noires, ornées chacune d'une tache humérale testacée.*

Obs. — Quand la matière colorante noire a été plus abondante, la tache postérieure a souvent disparu ou devient peu distincte, et la tache antérieure est alors plus vive.

Salpingus denticollis, GYLLENHAL; INS. SUEC., t. 3, p. 715, 5. — L. REDTENB. FAUN. AUSTR. p. 631.

Sphaeriestes denticollis, STEPH., Illustr., t. 4, p. 249. — *Id.* MAN. p. 340. 2664.

Long. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.) Larg. 0,0009 (2,5 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant. *Tête* d'un roux fauve, ou d'un fauve testacé; densément ponctuée. *Rostre* un peu obtus en devant; plat; de la couleur du front; à peine plus long que le reste de la tête; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; offrant près de chacun de ses côtés un faible sillon longitudinal prolongé jusque sur le front; parallèle et relevé sur les côtés du postépistome. *Épistome* et *labre* transverses; courts; presque également et notablement moins larges que le bord antérieur de l'épistome: ce dernier tronqué et non dilaté sur les côtés. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées moins près du bord antérieur de l'épistome que des yeux; séparées de ces organes par un espace égal environ au quart du diamètre de l'un de ces organes; d'un roux ou fauve testacé, avec les trois derniers articles obscurs ou noirâtres, et garnis d'une courte pubescence grise; hérissées de quelques poils; à premier article peu renflé: les deuxième à sixième articles un peu plus étroits, de même grosseur: les septième et huitième à peine moins étroits: les trois derniers plus gros; le deuxième subglobuleux: le troisième à peine plus long ou aussi long que large: les quatrième à huitième un peu moins longs que larges: les neuvième et dixième obconiques, plus longs que larges: le onzième conique ou ovoïdo-conique, de moitié au moins

plus long que large : les trois derniers aussi longs , pris ensemble , que les cinq ou six précédents réunis. *Yeux* peu fortement saillants. *Prothorax* assez faiblement subcordiforme, c'est-à-dire élargi jusqu'au tiers ou un peu plus de ses côtés et rétréci ensuite en ligne droite jusqu'à ses angles postérieurs ; à peine plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; d'un roux fauve ou d'un fauve testacé ; densément ponctué ; marqué de chaque côté , vers les deux tiers de sa longueur , d'une fossette parfois unie ou presque unie à sa pareille, et constituant un sillon transversal arqué en devant ; armé de chaque côté, sur sa partie arquée en dehors, de trois ou quatre petites dents. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes ; peu densément ponctué ; variant du noir au brun fauve. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur ou un peu plus rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtusément arrondies à l'extrémité : médiocrement convexes ; marquées de points disposés en rangées striales, souvent peu régulières, affaiblies et confuses postérieurement ; le plus souvent marquées d'une dépression ou d'une fossette transverse , vers le cinquième de la longueur de chacune ; colorées et peintes comme il a été dit. *Interralles* plans : les alternes , marqués de quelques points. *Repli* égal aux deux tiers environ de la longueur des postépisternums , vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué d'une rangée de points ; réduit à une tranche presque à partir du premier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou d'un fauve testacé sur l'antépectus , ordinairement brun sur le reste , avec le bord postérieur des arceaux du ventre d'une teinte plus obscure ; parfois d'un fauve testacé ou testacé chez les individus chez lesquels la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* d'un flave testacé.

Cette espèce se trouve en battant les vieilles haies , les branches mortes des arbres , les fagots qui ont séjourné longtemps dans les bois , etc. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. — Elle se distingue des deux espèces précédentes par la couleur et les taches de ses élytres , et surtout par la configuration presque cordiforme de son prothorax , offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur , et graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

La couleur de cet insecte varie suivant le développement de la matière colorante noire. Quand elle a été peu ou médiocrement abondante, les élytres sont brunes ou d'un brun testacé, avec quatre taches pâles. A l'une de ces nuances se rapporte le *R. 4-guttatus* de Latreille et de Saint-Fargeau et A. Serville. Quand au contraire le pigmentum noir a surabondé, les élytres ont une teinte plus foncée, et ordinairement alors la tache postérieure a disparu ; mais, par contre, l'antérieure est devenue plus vive, soit par l'effet de son contraste avec la couleur des élytres, soit parce que la matière noire se trouve plus nettement limitée, comme on le voit dans le *Salpingus denticollis* de Gyllenhal.

Divers auteurs ont, selon nous, cherché à tort à faire deux espèces de ces variétés. On trouve toutes les transitions entre les variations extrêmes.

Cet insecte² paraît avoir été décrit pour la première fois par Marsham ; mais placé par cet auteur dans son grand genre *Curculio*, il était difficile à reconnaître. Nous conserverons donc le nom de Gyllenhal qui le premier l'a décrit d'une manière convenable.

Genre *Salpingus*, SALPINGÉE.

(σαλπιγγίς, trompette.)

CARACTÈRES. *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros. *Rostre* obtus en devant ; d'un tiers ou souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome. *Epistome* et *labre* courts, transverses ; peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules : le *labre*, une fois environ plus large que long ; notablement moins large que l'épistome.

- α. Rostre de deux tiers au moins plus large vers le bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne à peu près droite sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; non sensiblement renflé près de ce bord. (*g. Salpingus*).
- β. Repli réduit à une tranche presque depuis la base du ventre.
- γ. *Prothorax* offrant vers le tiers de la longueur de chacun de ses côtés, une fossette assez prononcée. *Antennes* offrant les trois derniers articles plus gros.

1. *S. ater*; PAYKELL. *D'un noir métallique, parfois d'un brun de poix, avec les tarses ou même tous les pieds et la base des antennes d'un rouge ou fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre d'un œil; offrant les trois derniers articles plus gros: les neuvième et dixième submoniliformes: les septième et huitième obconiques, un peu moins gros. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés: ce dernier à peine aussi large que la tête, marqué d'une fossette vers le tiers de chacun de ses côtés. Lèvres fortement ponctuées depuis la base. Repli réduit à une traouche sur les côtés du ventre.*

Dermestes ater, PAYK., Faun. suec. t. 1. p. 298, 28.

Salpingus ater, GYLLENH., Ins. suec. t. 2. p. 642. - ZEPHERST. Faun. lapp. p. 292. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 167. 1. — SALMB. Ins. fenn. p. 499. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 234. 1. — LEVAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 363. 967 ?

Sphoriestes ater, CRETIS, A Guide, p. 56. — *Id.* Brit. entom. t. 14. 2. — STEPH., Illustr. t. 4. p. 248. — *Id.* Man. p. 339. 2658.

Long. 0,0027 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/3 à 1/2.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre, luisant ou brillant. *Tête* ordinairement d'un noir métallique, parfois d'une teinte moins obscure; à peine aussi longue qu'elle est large, prise aux yeux; marquée de points assez rapprochés et séparés par des espaces lisses; notée parfois d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément en angle très-ouvert et obtus, en devant; aplani, un peu inégal, marqué de deux fossettes assez profondes, qui font paraître relevé le milieu du postépistome: une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Épistome* et *labre* courts; transverses; pâles. *Palpes* d'un fauve ou rouge testacé. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ceux-ci par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes; fauves ou d'un roux fauve sur les six premiers articles, obscures ou d'un brun noir sur les autres; hérissées de poils peu serrés; à premier article peu renflé: les deuxième à quatrième à peu près uniformément un peu moins gros: les septième et huitième légèrement plus gros: les neuvième à onzième sensiblement plus gros: le troisième un peu plus long que ses voisins: les quatrième à sixième

à peu près égaux, à peine plus longs que larges : les septième et huitième aussi larges que longs : les neuvième et dixième plus larges que longs, submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, semi-globuleux. *Prothorax* subeordiforme ; à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; d'un noir métallique ou bronzé ou parfois d'une teinte moins obscure ; marqué de points aussi serrés et aussi forts que ceux de la tête ; noté près du tiers de chacun de ses bords latéraux, d'une fossette en ovale transverse, assez prononcée, et parfois d'une autre plus petite vers les deux tiers. *Ecusson* petit ; en triangle ou presque en demi-cercle ; parcimonieusement ponctué ; noir brun ou brun de poix. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité ; très-médiocrement convexes ; d'un noir métallique ou bronzé, parfois d'un brun de poix ; luisantes ou brillantes ; marquées, depuis la base, de rangées striales de points, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale presque en strie ; offrant souvent chacune vers le cinquième de leur longueur, une dépression transverse plus ou moins faible. *Intervalles* plans ; les alternes notés de quelques points. *Repli* presque aussi large que les postépisternums vers la moitié de leur longueur ; réduit à une tranche à partir du premier arceau du ventre. *Dessous du corps* d'un noir métallique ou parfois brun, brun de poix ou même presque brun testacé ; luisant ou brillant. *Postépisternum* en ligne un peu courbe à leur côté interne, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, rétrécis ensuite ; au moins six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; ponctués ; formant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle très-ouvert, souvent un peu émoussé. *Pieds* ordinairement noirs, avec les tarsi d'un brun de poix ou d'un brun testacé, quelquefois avec les tibias ou même entièrement d'un brun testacé ou même d'un fauve testacé. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce est rare en France ; elle habite principalement les bois montagneux, les parties froides ou élevées.

Obs. Le *Salpingus ater* se distingue des *S. bimaculatus* et *castaneus* par sa couleur ; par ses antennes offrant seulement les trois derniers articles également plus gros : les septième et huitième un peu moins gros ; par son prothorax offrant les deux fossettes antérieurs les plus prononcées ; les autres souvent nulles ou obsolètes ; par la largeur du repli des élytres comparée à celle des postépisternums ; par le

bord interne de ceux-ci sensiblement arqué. Il diffère du *S. aeratus*, par sa couleur ; par ses antennes insérées un peu plus près des yeux ; par son prothorax offrant les fossettes postérieures nulles ou peu marquées ; par ses élytres à stries régulières jusqu'à la base. Il s'éloigne en outre du *S. bimaculatus* par ses élytres sans taches, et du *S. castaneus* par son prothorax à peine aussi large que la tête, prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuées jusqu'à la base par son repli réduit à une tranche à partir du commencement du ventre ou du bord postérieur du premier arceau ventral.

La couleur du corps varie. Dans l'état le plus complet, il est d'un noir métallique ou bronzé ; mais quand la matière colorante noire a été moins abondante, le noir passe au brun noir, au noir de poix ou même sur quelques parties au brun testacé. Les pieds souvent noirs, avec les tarses seuls plus clairs, sont parfois, chez les variétés par défaut, entièrement d'un rouge testacé pâle ou d'un fauve testacé.

27. Prothorax offrant vers le tiers et vers les deux tiers de chacun de ses côtés une fossette presque également prononcée. Antennes offrant leurs trois et presque leurs quatre derniers articles plus gros,

2. *S. aeratus*. Bronzé ou d'un bronzé obscur ; avec la majeure partie des antennes, les tibia, les tarses et parfois les cuisses d'un fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que la moitié au moins du diamètre d'un œil ; offrant les trois ou quatre derniers articles plus gros : le huitième, obconique, à peine moins gros que le suivant. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés : ce dernier à peine plus large que la tête ; marqué d'une fossette assez prononcée, vers le tiers et les deux tiers de chacun de ses côtés. Elytres à rangées striales de points, peu régulières près de la base. Repli réduit à une tranche, sur les côtés du ventre.

Spharicestes aeneus, STEPHENS, Illustr. t. 5, p. 421? — *Id.*, Man. p. 340.
2661? — CURTIS, Brit. Entom. t. 14, p. 662, 5?
Salpingus aeratus, CL. REV., in Collect.
Salpingus tarsatus, GUILLEMI, in Collect.

Long. 0,6029 à 0,6033 (1 1/3 à 1 1/2 l.). Larg. 0,6609 (2 5 l.)

Corps oblong, médiocrement convexe ; glabre, luisant ou brillant, en dessus. Tête ordinairement bronzée ou d'un noir bronzé ; un peu

peu plus longue qu'elle est large, prise aux yeux, marquée de points assez forts et assez rapprochés; notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtus, en devant; aplani; un peu inégal, marquée sur la suture frontale ou sur la partie du front voisine de celle-ci, de deux fossettes, qui font paraître subconvexe la partie frontale du rostre; rétréci d'arrière en avant sur les côtés du postépistome; près d'une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Épistome* et *labre* transverses: le premier, très-court, débordé sur les côtés par les mandibules: le labre, moins court, une fois environ plus large que long. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées à peu près à distance égale du bord antérieur des yeux et de celui du postépistome; séparées des yeux par un espace au moins égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes; d'un roux fauve, avec les trois derniers articles souvent nébuleux ou obscurs; hérissées de poils peu serrés; à premier article un peu renflé: les deuxième, quatrième, cinquième et sixième obconiques, à peu près égaux en longueur et en grosseur, plus longs chacun qu'ils sont larges: le troisième, un peu plus grand: les septième et huitième obconiques, moins longs que larges, graduellement un peu plus gros: le huitième à peine moins gros que le suivant: les trois derniers, plus gros: les neuvième et dixième, cupiformes, obconiques ou submoniliformes: le onzième, ovoïdoconique. *Yeux* noirs, semiglobuleux. *Prothorax* subcordiforme; faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; bronzé ou d'un brouzé obscur; marqué de points au moins aussi forts et aussi rapprochés que ceux de la tête; noté près de ses bords latéraux, vers le tiers et les deux tiers de la longueur de ceux-ci, d'une fossette à peu près aussi marquée l'une que l'autre: la postérieure, parfois unie ou presque unie à sa pareille, en forme de sillon transversal un peu arqué en devant, et plus ou moins large. *Écusson* petit, en triangle; peu ponctué; bronzé. *Elytres* subparallèles ou à peine élargies jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies postérieurement; médiocrement convexes; bronzées ou d'un brouzé obscur; luisantes ou brillantes; marquées de rangées striales de points, confuses près de la base, affaiblies postérieurement: la juxta marginale sulciforme sous l'épaule; notées, sur les côtés de l'écusson, d'une strie courte; notées, sur le milieu de chacune, d'une fossette

ou dépression transverse. *Intervalles* plans : les alternes, marqués de quelques points disposés sur une rangée longitudinale. *Repli* aussi large que les trois quarts des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué sur les côtés de ces derniers d'une rangée striale de points ; réduit à une tranche, à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps*, bronzé obscur ou d'un noir bronzé ; fortement ponctué sur les replis du prothorax, moins fortement sur les médi et postpectus, densément pointillé sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière en ligne presque droite à leur côté interne ; fortement ponctués ; trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu ; leur côté antérieur formant avec l'interne un angle très-ouvert et un peu émoussé. *Poils* d'un fauve livide ou testacé, avec les cuisses souvent un peu obscures : toutes les cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce habite diverses parties de la France. Elle a été prise sur le mont Pilat par MM. Guillebeau et Cl. Rey.

Obs. — Elle est probablement identique avec le *Sphaeriestes aeneus* de Stephens et de M. Curtis.

Elle se distingue du *S. ater*, par son corps plus sensiblement convexe ; par sa couleur bronzée ; par ses antennes insérées un peu moins près des yeux, offrant le huitième article presque aussi gros que le neuvième et paraissant ainsi avoir les quatre derniers articles plus gros ; par son prothorax offrant les quatre fossettes à peu près également prononcées ; par les rangées striales de points des élytres moins régulières ou plus confuses près de la base ; par le bord interne des postépisternums en ligne presque droite.

Elle s'éloigne du *S. bimaculatus*, par sa couleur ; par ses antennes un peu moins rapprochées des yeux ; par ses élytres à rangées striales confuses près de la base.

Elle diffère du *S. castaneus* par sa couleur ; par les fossettes situées vers le tiers de la longueur des côtés du prothorax aussi prononcées que les postérieures ; par le repli des élytres, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures.

777. Prothorax offrant vers les deux tiers de ses bords latéraux une fossette plus ou moins prononcée. Antennes offrant leurs quatre derniers articles plus gros.

3. ***S. bimaculatus***: GYLLENHAL. D'un noir brun ou ferrugineux, avec une tache antérieure suborbiculaire sur chaque élytre, et les tarses,

pâles. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros : les septième et huitième obconiques ; les neuvième et dixième submoniliformes ; plus rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre de deux tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points peu serrés : ce dernier à peine plus large que la tête, noté d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Élytres striément ponctuées depuis la base. Repli réduit à une trauche sur les côtés du ventre.

Salpingus bimaculatus, CYLLÉNUS, Ius. succ., t. 2, p. 644, 4. — SAUBER, Insect. fenn. p. 564. 5.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0009 (2 : 1)

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; glabre ; luisant ou brillant, en dessus. Tête noire ou brune ; luisante ; peu densément ponctuée ; à peine plus longue qu'elle est large, prise aux yeux. Rostre obtus en devant ; aplani, un peu inégal, marqué d'une fossette ou dépression près de chaque bord latéral du postépistome, avec le milieu de celui-ci sensiblement relevé ; non élargi vers le bord antérieur du postépistome ; de deux tiers environ plus large qu'il est long depuis ce bord jusqu'à celui des yeux. Épistome et labre courts ; d'un fauve ou rouge testacé. Palpes d'un rouge testacé. Yeux noirs. Antennes un peu moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; à peine insérées aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux ; séparées de ces derniers par un espace moins grand que la moitié du diamètre de l'un de ces organes ; fauves à la base, d'un fauve obscur à partir du cinquième ou sixième article ; hérissées de poils peu nombreux ; parcimonieusement pubescentes sur les derniers articles : le premier obconique, renflé, à peine plus long que large : les trois suivants presque égaux, subovoïdes, un peu plus longs que larges : les cinquième et sixième obconiques, à peu près de même grosseur ou à peine plus gros que les précédents : le sixième, un peu plus court que le cinquième : le septième, obconique, plus gros que les précédents, presque aussi gros que le huitième : les huitième à onzième d'égale grosseur, les plus gros : le huitième obconique, au moins aussi long que large : les neuvième et dixième, submoniliformes, aussi larges que longs : le onzième, ovoïde-conique. Prothorax subœordiforme ; à peine aussi large ou un peu moins large dans

son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux : peu convexe : marqué de points peu serrés : lisse entre ces points : noir ou d'un brun noir, parfois d'un brun fauve, surtout vers la base : marqué de chaque côté, vers les trois quarts de la longueur de ceux-ci, d'une fossette ou d'un sillon transverse, un peu obliquement dirigé en devant, plus ou moins court. *Ecusson* petit ; triangulaire : ponctué ; noir, brun ou d'un brun testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité ; très-médiocrement convexes ; d'un noir ou brun de poix ; marquées sur chacune d'une tache subarrondie, pâle ou d'un roux testacé brunâtre, d'une grandeur variable, prolongée ordinairement presque depuis la base jusqu'au quart ou aux deux septièmes de leur longueur, et presque étendue depuis le bord externe jusqu'à la suture ; marquées de rangées striales de points, affaiblies et un peu confuses vers l'extrémité : la juxtamarginale creusée en strie jusque vers la moitié de leur longueur ; souvent marquée chacune d'une dépression transverse plus ou moins abolée vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Intervalles* plans ; les alternes marqués de quelques points. *Repli* égal aux trois quarts environ de la largeur des postépisternums vers la moitié de leur longueur ; réduit à une tranche à partir du premier arceau ventral. *Ailes* hyalines. *Dessous du corps* d'un noir ou brun testacé ou ferrugineux ; luisant ou brillant. *Postépisternums* rétrécis en ligne un peu courbe près de la partie antérieure de leur côté interne ; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté basilaire et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé. *Pieds* d'un brun ferrugineux sur les cuisses et parfois sur les tibias, avec les tarses et parfois les tibias plus clairs ou d'un fauve testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite le nord de l'Europe ; mais je ne suis pas sûr qu'elle ait été prise en France.

Obs. Elle a quelques rapports avec le *S. castaneus* ; mais outre les différences tirées de la couleur, elle s'en distingue par sa tête et son prothorax peu densément ponctué ; par son prothorax à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuéées jusqu'à la base ; par son repli réduit à une tranche, à partir du premier arceau ventral ; par le huitième article des antennes obconique.

♂ Repli réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. Elytres irrégulièrement ponctuées à la base. Antennes offrant leurs quatre ou cinq derniers articles plus gros.

4. S. castaneus; PANZER. Ordinairement d'un châtain testacé sur les élytres, et plus pâle ou d'un fauve testacé sur le reste du corps, avec les pieds plus clairs. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros : le septième obconique : les neuvième à dixième submoniliformes ; aussi rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur de l'épistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densément ponctués : le dernier plus large que la tête ; marqué d'une fossette ou d'un sillon vers les deux tiers de ses côtés. Elytres à rangées striales de points, confuses vers la base. Repli postérieurement réduit à une tranche.

Obs. Dans l'état normal, les élytres se montrent d'un châtain testacé, avec le reste du corps d'un fauve testacé, et les pieds plus clairs. Mais quand la matière colorante a été plus abondante, la teinte est plus foncée et passe parfois au châtain.

Quand, au contraire, le pigmentum a trouvé des circonstances moins favorables pour se développer, la teinte est plus ou moins pâle.

Notorus castaneus, (HELWIG) PANZER, Faun. germ. 34. 16.

Athicus castaneus, SCHÖNH., SYN. ins. t. 2, p. 58. 26. — PANZER, Index, p. 89. 41.

Salpingus achilleae, BONELLI, Specim. Faun. subalp. in Memor. dell. Societ. di agric. di Torino, t. 9, p. 175. 22, pl. 4, fig. 22.

Salpingus piceae, (TISCHER) GERMAR, Faun. Insect. Europ. 10. 9. — L. REDTENB., Faun. austr. p. 630.

Salpingus rufescens, (DEJFAN) CATAL. (1811) p. 77. — *Id.* (1833, p. 229. — *Id.* (1837) p. 215.

Sphaeriestes piceae, STIMP., Man. p. 310. 2662.

Sphaeriestes piceae, CURTIS, Brit. Entom. t. 14. n. 4.

Long. (0,6022 à 0,6036 (1 à 1,2/31.) Larg. 0,6008 à 0,6011 (13 à 1,21)

Corps oblong ; très médiocrement ou peu convexe ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un fauve testacé, luisante ; assez densément et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome ; plus longue qu'elle est large prise aux yeux. *Rostre* non

élargi et obtusément tronqué en devant; aplani; marqué sur la suture frontale d'un sillon interrompu dans son milieu, ou de deux fossettes séparées par un espace légèrement convexe; non élargi vers le bord antérieur du postépistome; une fois au moins plus large qu'il est long, depuis ce bord jusqu'à celui des yeux; près d'une fois plus court que le prothorax. *Epistome* et *labre* transverses. *Yeux* noirs; semi-globuleux. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax: insérées au moins aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes; entièrement d'un testacé ou d'un fauve testacé; hérissées de poils peu nombreux; garnies sur les quatre derniers articles d'une pubescence cendrée très-courte; à premier article peu renflé: les deuxième à cinquième un peu plus longs que larges, presque égaux, obconiques ou ovoïdes: le deuxième souvent moins étroit et moins court que le suivant: le troisième pas plus long que ses voisins: le sixième généralement un peu plus court que le cinquième, parfois légèrement plus gros: le septième obconique, sensiblement plus gros que les précédents, un peu moins que les suivants, formant le commencement de l'espèce de massue, qui, souvent, en raison de la grosseur de ce septième article, paraît composé de cinq articles: les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs: le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax*, sensiblement plus large, vers le tiers ou le quart de sa longueur, que la tête prise aux yeux; peu convexe; ponctué comme la tête; d'un fauve testacé, ou d'un châtain testacé, luisant; marqué près de chacun de ses côtés de deux fossettes légères: l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers de sa longueur: cette dernière souvent unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal plus ou moins obsolète. *Ecusson* petit: triangulaire; peu ponctué; d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, puis rétrécies plus sensiblement en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité; très-médiocrement convexes; d'un châtain testacé d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé, luisantes ou brillantes; plus profondément et irrégulièrement ponctuées à la base jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points, peu régulières sur les côtés, affaiblies et confuses postérieurement: la rangée juxta-marginale creusée en strie plus profonde jusque vers la moitié; souvent marquées chacune d'une dépression ou d'une fossette obsolète, en ovale transverse vers

le cinquième de leur longueur. *Repli* non creusé d'une fossette humérale; d'un tiers moins large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé; luisant. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité; formant à la réunion de leur côté basilaire ou antérieur et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé; plans; ponctués. *Pieds* d'un fauve ou d'un flave testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. On la trouve, au printemps et en automne, en battant les pins.

Obs. — Elle diffère du *S. ater*, par sa couleur; par ses antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros; par son prothorax offrant les fossettes antérieures nulles ou obsolètes, et les postérieures très-marquées; par les rangées striales des élytres confuses à la base; par le repli des étuis réduit à une tranche seulement à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral.

Elle se distingue du *S. aevatus* par sa couleur; par son prothorax offrant nulles ou peu prononcées les fossettes situées vers le tiers des côtés du prothorax; par son repli réduit à une tranche seulement à partir du troisième arceau du ventre.

La couleur varie quelquefois, elle s'obscurcit ou devient plus foncée.

22. Rostre d'un tiers ou de près de moitié plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome: en ligne sinuée sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome; paraissant, par là, insensiblement renflé près de ce bord. (*G. Colposis*).

5. **S. virescens**; *D'un bronzé verdâtre, en dessus: partie antérieure du rostre, antennes et ventre, d'un rouge ou roux testacé. Pieds plus pâles. Poitrine obscure. Antennes offrant les quatre derniers articles plus gros: les huitième à dixième submoniliformes: le septième, obconique, un peu moins gros; aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre d'un tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densément ponctués: le dernier plus large que la tête; marqué d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Elytres strialement ponctués.*

Repli réduit à une tranche sur les côtés des deux derniers arceaux du ventre.

Long. 0,0033 (1 1 2 l.) Larg. 0,0069 (2/3 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; brillant en dessus. *Tête* bronzée, d'un bronzé verdâtre ou d'un brun bronzé sur le front, graduellement d'un rouge ou roux testacé à la partie antérieure du postépistome : parties de la bouche de cette dernière couleur ; assez fortement ponctuée : notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant ; aplani ; d'un tiers ou de moitié à peine plus large, qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux ; offrant à peine les traces d'une dépression longitudinale près de ses bords latéraux. *Yeux* noirs. *Antennes* insérées un peu plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome : séparées des yeux par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes ; prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; fauves ou d'un fauve testacé ; hérissées de poils clairsemés ; à premier article médiocrement renflé : le deuxième obconique aussi long que large : le troisième, obconique, plus long que large : les quatrième à septième, plus larges que longs, grossissant graduellement à peine ; les quatre derniers sensiblement plus gros, aussi longs, pris ensemble, que les deuxième à septième réunis : les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes, plus larges que longs : le onzième ovoïdo-conique. *Prothorax* subcordiforme, plus long que la tête et le rostre réunis ; plus large, dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; bronzé ou d'un bronzé verdâtre ; densément et assez fortement ponctué ; marqué, près de chaque bord latéral, de deux fossettes : l'une, faible ou obsolète, vers le tiers : l'autre, vers les deux tiers de sa longueur : les postérieures souvent unies ou presque unies, de manière à constituer un sillon transversal un peu arqué en devant. *Écusson* assez petit ; en triangle, à côtés parfois un peu curvilignes ; ponctué ; bronzé ou d'un fauve bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié, rétrécies ensuite, arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; bronzées ou d'un bronzé verdâtre : offrant vers le sixième ou le cinquième de leur longueur une dépression transversale, commune, un peu arquée en arrière ; marquées de rangées striales de points naissant de la base et affaiblies postérieurement : la rangée juxta-marginale plus prononcée ou sulciforme presque jusqu'au niveau de la moitié des

postépisternums. *Interralles* plans : les alternes marqués de quelques points. *Repli* d'un brun ou fauve bronzé ; creusé d'une fossette, sous le calus huméral : égal environ aux deux tiers de la largeur des postépisternums vers la moitié de ceux-ci ; réduit à une tranche à partir de l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sous la tête et sur le ventre, nébuleux sur l'antépectus, d'un rouge testacé brun ou brunâtre sur les autres parties pectorales. *Postépisternums* offrant un peu après la base de leur côté interne leur plus grande largeur, rétrécis ensuite en ligne droite jusqu'à l'extrémité ; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à celle-ci. *Pieds* d'un roux ou flave pâle. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce a été prise par feu M. Foudras dans les montagnes du Bugey.

Obs. — Elle s'éloigne des quatre espèces précédentes par sa couleur, et surtout par son rostre, moins court et sinueux sur les côtés du postépistome, ce qui donne à l'insecte une certaine analogie avec les Rhinosimes.

Genre *Rabocerus*, RABOCÈRE.

CARACTÈRES. *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs six derniers articles plus gros. *Rostre* anguleux en devant ; une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; légèrement sinueux sur les côtés de l'épistome depuis l'insertion des antennes jusqu'à son bord antérieur, et peu ou point sensiblement renflé près de ce bord. *Épistome* transverse, court, débordé sur les côtés par les mandibules, qui se cachent ensuite sous le labre, en deuant à la partie antérieure du rostre une figure anguleuse. *Labre* presque en triangle, ou obcordiforme, d'un tiers plus large que long.

1. R. foveolatus; LINGU. *D'un noir bronzé, avec partie de la bouche et la base des antennes, d'un rouge testacé ; les tarsi et par-fois les tibia d'un fauve testacé. Antennes plus grosses et submouiliformes sur les dix derniers articles : le dernier ovoïde ; aussi rapprochées des yeux que le tiers ou la moitié du diamètre d'un œil. Rostre anguleux en devant ; une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués.*

Elytres à rangées striales de points, confuses en devant; notées, chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Repli prolongé presque jusqu'à l'angle sutural :

Salpingus foreolatus, LINGH, in Mém. de l'Acad. d. sc. de Stockh. 1823. p. 269. pl. 3. fig. 4. — GYLLENH., Ins. suec. t. 4. p. 524. 3-4.

Sphoriestes foreolatus, STEPHENS, Illustr. t. 5. p. 421. — *Id.* Man. p. 339. 2659. — CURTIS, Brit. entom. t. 44. p. 662 4.

Long. 0.0051 à 0.0053 (2 1 4 à 2 2 5 l.) Larg. 0.0015 à 0.0017 (2,3 à 3 4 l.) dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong; peu convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé; luisante; plus longue qu'elle est large, prise aux yeux; densément et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; notée d'une fossette légère sur le milieu du front, transversalement déprimée sur la suture frontale. *Rostre* anguleux en devant; aplani; à peine légèrement relevé sur les côtés; une fois au moins plus large qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux: la partie anguleuse en devant formée par l'épistome, les mandibules et le labre: l'épistome, transverse, débordé de chaque côté par les mandibules: le labre obcordiforme ou presque en triangle large; les mandibules et le milieu de l'épistome d'un roux pâle: le reste d'un noir bronzé. *Yeux* petits; d'un noir brun; très saillants. *Antennes* insérées au moins aussi près du bord antérieur des yeux que de celui du postépistome: séparées des yeux par un espace égal environ à la moitié du diamètre de l'un de ceux-ci; testacées ou d'un fauve livide sur les cinq premiers articles, noires et revêtues d'une pubescence cendrée sur les autres; prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax: à premier article obconique, plus long que le troisième, un peu renflé: les deuxième à cinquième obconiques: le deuxième égal au moins aux deux tiers du troisième, un peu plus long que large: les quatrième et cinquième à peine aussi longs que larges: les sixième à dixième submoniliformes ou en forme de grains tronqués en devant; à peine aussi larges que longs: le onzième ovoïde: les cinq derniers à peu près égaux en longueur, pris ensemble, aux six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; peu ou médiocrement convexe; d'un noir bronzé; densément ponctué; marqué, vers les deux tiers de sa longueur, de deux fossettes souvent réunies

ou presque réunies en un léger sillon transversal arqué en avant et n'atteignant pas le bord externe; souvent noté vers le tiers de sa longueur, d'une fossette plus obsolète, près de chacun de ses bords latéraux. *Ecusson* petit; triangulaire; à côtés un peu curvilignes; d'un noir bronzé; ponctué, au moins à la base. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité; très médiocrement ou médiocrement convexes; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes; plus profondément, densément et irrégulièrement ponctuées à la base, puis marquées, à partir du quart de leur longueur, de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité; notées chacune, sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une fossette profonde, en ovale transverse, presque contiguë à la suture. *Intervalles* planiseules: les alternes, marqués de quelques points. *Repli* creusé d'une fossette subhumérale; d'un noir bronzé; aussi large à peu près que les postépisternums, vers le milieu de la longueur de ceux-ci; prolongé en se rétrécissant presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant; presque imponctué sur l'antépectus; grossièrement ponctué sur le repli du prothorax et sur les médi et postpectus, faiblement sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne; plans; cinq fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* médiocres; noirs ou d'un noir brun sur les cuisses et parfois sur les jambes: celles-ci parfois d'un brun testacé. *Tarses* variant du brun testacé ou testacé brunâtre au fauve livide.

Cette espèce paraît rare en France. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, sous les écorces des arbres. Elle a été également trouvée par MM. Fondras et Guillebeau dans les montagnes du Bugéy.

Obs. Le *Rabocerus foreolatus* a quelque analogie pour la couleur, la taille et pour la forme des antennes, avec le *Rhin. ancus*; mais il s'en distingue facilement par la brièveté et la forme du rostre; par la forme de son labre; par le point d'insertion des antennes; par ses postépisternums, en ligne à peu près droite à leur côté interne depuis la base, formant avec leur côté antérieur ou basilaire un angle peu ouvert et non émoussé; offrant une surface plane ou non creusée d'un sillon longitudinal.

DEUXIÈME RAMEAU.

RHINOSIMATES.

CARACTÈRES. *Rostre* généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; presque plan; sinué sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusque vers la partie antérieure du postépistome, élargi ou renflé près de celle-ci.

Ces insectes peuvent, au besoin, être réduits à un seul genre.

Genre *Rhinosimus*, RHINOSIME: Latreille (1).

(*ῥινόσιμος*, qui a le nez camus.)

CARACTÈRES. *Antennes* offrant les quatre à six derniers articles plus gros, à peu près égaux: les huitième à dixième ou parfois les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes. *Rostre* plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, ou aussi long qu'il est large.

α. *Antennes* offrant les six derniers articles plus gros: les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes (s. g. *Cariderus*).

1. **R. aeneus**. OLIVIER. *D'un noir bronzé, avec la bouche, la base des antennes, d'un rouge roux ou testacé, et les pieds d'un rouge testacé brunâtre. Antennes plus grosses et submoniliformes sur les six derniers articles: le dernier ovoïde-conique; presque aussi rapprochées des yeux que le diamètre de l'un de ces organes. Rostre obtusément tronqué en devant; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués. Élytres à rangées striales de points, confuses à la base; notées chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Postépisternums creusés d'un sillon.*

Rhinosimus aeneus, OLIV. Entom. 1. 5, n° 86, p. 455. 3. pl. 4. fig. 3. —
DE CASTELN. Hist. nat. 1. 2. p. 255. 4.

(1) Hist. nat. des Crust. et des Insectes, t. II, p. 25.

Long. 0,0051 à 0,0053 (2 1/4 à 2 2/3 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)
dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé; luisante; densément et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; notée d'une fossette, ordinairement très-marquée sur le milieu du front. *Rostre* élargi près du bord antérieur du postépistome; obtusément tronqué en devant; aplani, mais relevé sur les côtés en un rebord tranchant et paraissant, par là, sillonné longitudinalement près de chacun de ses bords latéraux: plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux que le reste de la tête; d'un quart plus long sur le même espace, qu'il est large. *Epistome et labre* transverses, d'un rouge testacé: le labre à peine moins large que l'épistome, une fois plus large que long. *Yeux* presque semi-globuleux, un peu plus longs que larges; d'un brun noir. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace presque égal au diamètre longitudinal de l'un de ces organes; d'un fauve testacé sur les deux premiers articles, et parfois d'une manière moins claire sur quelques-uns des suivants, obscures ou noires sur les autres; hérissées de poils clairsemés; à premier article peu renflé: les deuxième à quatrième ou à cinquième à peu près de même grosseur, obconiques: le troisième de deux tiers plus long que large: les deuxième, quatrième et cinquième à peine aussi longs ou plus longs que larges: les sixième à dixième cupiformes, un peu moins longs que larges: le onzième, ovoïde conique: les cinq derniers articles, pris ensemble, moins longs que les six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme; sensiblement plus large, dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; d'un noir bronzé, luisant; densément et assez profondément ponctué; un peu inégal, marqué près de chaque bord latéral de deux fossettes, : l'une, au tiers: l'autre aux deux tiers de sa longueur: les postérieures parfois unies ou presque unies et constituant un sillon transversal plus ou moins léger, un peu arqué en devant. *Écusson* petit; triangulaire, à côtés curvilignes; d'un noir bronzé. *Élytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes, puis rétrécies

plus sensiblement en ligne un peu courbe ; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; médiocrement convexes ; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes ; plus profondément, plus densément et irrégulièrement ponctuées à la base, jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité ; la rangée juxta-marginale creusée en strie ; notées chacune sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une dépression ou fossette assez profonde en ovale transverse. *Repli* ordinairement non creusé d'une fossette humérale ; d'un noir bronzé ; d'un tiers moins large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, un peu brusquement rétréci vers l'extrémité du postpectus et réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant. *Postépisternums* en ligne un peu arquée du côté de la poitrine à leur côté interne, offrant leur plus grande largeur vers le quart ou le tiers de leur longueur ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté antérieur ou basilaire et de l'externe, un angle très-ouvert, souvent émoussé ; ponctués ; creusés chacun près de leur côté interne, d'une dépression ou d'un sillon longitudinal presque imponctué, assez large et assez profond, prolongé depuis leur base jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Pieds* d'un rouge testacé, parfois d'un rouge brun ou rouge brun testacé sur les cuisses, et plus rarement sur les tibias.

Cette espèce se trouve principalement dans les parties froides ou tempérées sous les écorces des arbres. Elle a été prise dans les environs de Paris par M. Chevrolat ; dans nos montagnes d'Izeron (Rhône) par MM. Guillebeau et Rey.

Obs. — Elle a beaucoup d'analogie, à première vue, avec le *Rabocerus foveolatus* pour la taille et pour la couleur ; mais elle s'en distingue facilement par la longueur de son rostre, par le point d'insertion des antennes. Elle s'en éloigne d'ailleurs par la forme de son labre, par ses mandibules peu ou point saillantes sur les côtés de l'épistome ; par ses yeux moins petits ; par ses postépisternums arqués à leur côté interne, et creusés d'un sillon longitudinal assez profond. Ce dernier caractère sert à séparer cette espèce de toutes les autres de cette famille. Ses antennes, offrant les six derniers articles plus gros, rapproche cet insecte des Rabocères et l'éloigne de tous les Rhinosimes suivants.

α. Antennes offrant les quatre ou presque cinq derniers articles plus gros : les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes : le septième un peu moins gros ou presque aussi gros que les suivants (s. g. *Rhinosimus*)

β. Prothorax bronzé ou obscur.

2. R. planirostris; FABRICIUS. *D'un noir ou brun bronzé : rostre et base des antennes d'un roux testacé. L'entre d'un roux fauve, parfois obscur ; pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles, un peu moins sur le septième ; à peine plus rapprochées des yeux que les deux tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre subanguleux en devant ; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large. Tête et prothorax densément ponctués. Elytres strialement ponctuées depuis la base ; marquées chacune d'une dépression vers le cinquième de leur longueur.*

Curculio planirostris, FABR. Mant. ins. t. 4. p. 119. 239.

Curculio fulvirostris, FABR. Mant. ins. t. 2. append. p. 381. — PAVK. Monogr. Curcul. p. 124. 117.

Anthrribus planirostris, FABR., Ent. Syst. t. 1. 2. p. 377 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 24. — PANZ. Faun. germ. 15. 14. — *Id.* Ent. germ. p. 293. 4. — ILLIG., Mag. t. 4. p. 132. 24.

Anthrribus fulvirostris, PAVK. Faun. succ. t. 3. p. 167 9.

Rhinosimus planirostris, LAIR. Hist. nat. t. 11. p. 27. 5. — OLIV. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 19. 385. — *Id.* Entom. t. 5. n. 89. p. 456. 4. pl. 1. fig. 4. — PANZER, Index, p. 186. 3. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 2. — S. FARG. et A. SEAY. Encycl. méth. t. 10. p. 288 4. — DE CASTELX. Hist. nat. t. 2. p. 257. 1. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 631.

Salpingus planirostris, GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 641. 2. — SIEBH. Illustr. t. 4. p. 217. — *Id.* Man. p. 339. 2657.

Rhinosimus Spinolae, A. COSTA, Specie nuove o rare d'insetti delle montagne del Matese, in Annali dell' Accad. degli Aspir. natur. 2^e serie, t. 1. (1847) p. 109.

Rhinosimus Spinolae, A. COSTA, Faun. di Regn. di Napol. (*Salpingidei*, p. 11. pl. xii, fig. 4 (indiquée par erreur fig. 5, dans le texte).

Long. 0,0026 à 0,0030 (1 4/5 à 1 2/5 L.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/3 à 1/2 L.)

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; glabre ; luisant ou brillant. Tête d'un brun bronzé, bronzée ou d'un brun verdâtre ; marquée de points assez rapprochés ; ordinairement notée d'une fossette au milieu du front ou près du vertex ; souvent comme rayée au devant des yeux d'un léger sillon transversal, anguleux

VOYAGE VI — *Annales de la Société Linnéenne.*

en arrière ou interrompu dans son milieu. *Rostre* un peu anguleux en devant; aplani; d'un rouge jaune ou rouge roux; de moitié plus long que le reste de la tête; d'un cinquième ou d'un quart plus long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large; renflé ou sensiblement élargi depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord du postépistome; offrant ordinairement près de ses côtés les traces d'un léger sillon. *Epistome* et *labre* transverses: le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, qui, par là, rendent anguleuse la partie antérieure du rostre. *Yeux* noirs. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées à peine aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces organes par un espace aussi grand que les trois quarts du diamètre d'un œil; d'un roux testacé sur les six premiers articles, avec les derniers obscurs ou noirâtres; revêtues sur ceux-ci d'un duvet court et cendré; à premier article ovalaire, un peu renflé: le deuxième un peu moins gros, moins grêle que le suivant: les troisième à cinquième ou sixième obconiques, grossissant à peine: le troisième plus long que ses voisins: les autres à peine aussi longs ou plus longs que larges: le septième sensiblement plus gros que les précédents, mais un peu moins que les quatre derniers: les huitième à dixième submoniliformes, au moins aussi larges que longs: le onzième conique. *Prothorax* subcordiforme; plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; marqué de points plus gros, plus profonds et un peu moins serrés que ceux de la tête; bronzé ou d'un brun bronzé, luisant ou brillant; marqué de chaque côté vers les deux tiers de sa longueur, d'une fossette souvent presque unie à sa pareille, en constituant un sillon transversal un peu arqué en devant, interrompu ou presque interrompu dans son milieu. *Écusson* petit; triangulaire ou en triangle à côtés curvilignes; d'un brun bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou un peu plus de leur longueur, arrondies postérieurement; médiocrement convexes; bronzées ou d'un brun bronzé, brillantes: marquées de rangées striales de points distinctes dès la base et affaiblies postérieurement: la juxta-marginale peu ou point sensiblement creusée en strie. *Intervalles* plans: les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Repli* aussi large que les deux tiers des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci; marqué d'une rangée de points; réduit à une tranche, à partir du bord du troisième arceau ventral.

Dessous du corps d'un brun bronzé sur les médi et postpectus; d'un roux fauve sur le ventre et sur l'antépectus, plus pâle sous la tête. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé. *Cuisses* un peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces. On l'obtient pendant l'hiver en battant les vieux fagots qui se trouvent dans les bois.

Obs. Elle est d'une taille ordinairement plus petite que les deux espèces suivantes. Elle s'en distingue facilement par son prothorax bronzé ou d'un brun bronzé et par la couleur de ses élytres. Elle s'en éloigne d'ailleurs par son rostre un peu anguleux ou peu obtusément tronqué en devant.

§3. Prothorax d'un rouge roux.

3. **R. ruficollis**; LINNÉ. *D'un rouge roux; vertex, partie du front et élytres d'un noir verdâtre ou bleuâtre: seconde moitié des antennes noire. Pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles: les sixième et septième faiblement moins gros: les huitième à dixième, submoniliformes: le onzième conique, une fois environ plus long que large; séparées des yeux par un espace presque égal au double du diamètre de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Elytres marquées de rangées striales de points plus fortes et moins régulières à la base: la rangée juxta-marginale non sulciforme.*

Curculio ruficollis, LINNÉ, Faun. suec. p. 177. 595. — *Id.* Syst. nat. t. 4. p. 609. 24. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1748. 24. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 4. p. 179. 20.

Curculio rostratus, DE GEER, Mem. t. 5. p. 252. 42. pl. 7. fig. 27 et 28.

Attelabus ruficollis, HERBST, Arch. 5^e cah. p. 87. 3. pl. 25. fig. 4. — *Id.* Trad. fr. p. 131. 3. pl. 25. fig. 4.

Curculio roboris, PAYK. Monog. curcul. p. 125. 118.

Anthribus ruficollis, CLAV. Entom. helvet. p. 122. 1. pl. 45. fig. 4 et 5; e et d, détails.

Anthribus roboris, FABR. Suppl. entom. Syst. p. 161. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 23. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 145. 7. — PANZER, Faun. germ. 104. 5. — ILIC. Magaz. t. 4. p. 132.

Rhinosimus roboris, LATR. Hist. nat. t. 11. p. 26. 4. — *Id.* Gen. t. 2. p. 292. 1. — OLIV. Entom. t. 5. n. 86. p. 454. no 1. pl. 4. fig. 1. — PANZER, Index, p. 186. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 1. — SAINT-FARGEAU et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 288. 2. — MELS. Lettr. t. 2. p. 302. 4. — DE CASTELN. His. nat. t. 2. p. 255. 4. — BLANCHARD, Règn. anim. de Cr.-édit. V. Mass. pl. 53. fig. 12. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 69²

Salpingus ruficollis, GYLLENH. Ins. suec. t. 2 p. 640. f. — CHANB, A Guide, p. 36. — *Id.* Brit. Entom. t. 14. — SIEFF Illustr. t. 4. p. 247. — *Id.* Man. p. 339, 2055.

Chinostimus ruficollis, ZETTLERST. Faun. lapp. p. 2:3. f. — *Id.* Ins. lapp. p. 108. f.

Long 0,0033 à 0,0045 (1 f 2 à 21) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2,3 à 3,4 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant. *Tête* bronzée ou d'un noir ou brun verdâtre ou bleuâtre sur une étendue variable du vertex et du front, d'un rouge roux sur le reste; marquée de points moins petits et moins rapprochés sur le vertex que sur le rostre; creusée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant; aplani; deux fois et demie ou trois fois aussi long que le reste de la tête; plus d'une fois moins large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'à celui du postépistome; graduellement élargi jusqu'à ce dernier depuis le point d'insertion des antennes; sans sillon longitudinal près de ses côtés. *Épistome* et *labre* courts; transverses: le premier, peu débordé par les mandibules: le second de deux tiers plus large que long. *Yeux* noirs; saillants; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au bord postérieur du prothorax; visiblement insérées plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace à peu près égal à deux fois le diamètre de l'un de ces organes; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq premiers articles, obscures ou d'un noir gris, sur les autres; hérissées de poils clairsemés; revêtues sur les quatre ou cinq derniers articles d'une très-courte pubescence grise: le premier, subglobuleux, peu renflé: les deuxième à quatrième presque égaux, un peu plus longs que larges: les cinquième à septième subglobuleux, graduellement un peu plus gros: les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs: le onzième, près d'une fois plus long que large, conique à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins profonds que ceux du front; d'un rouge roux; luisant; noté vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette souvent unie ou presque unie à sa voisine et constituant avec elle un sillon transversal un peu arqué en devant; marqué vers le tiers de ses côtés d'une autre fossette moins prononcée, parfois

obsolète. *Écusson* petit ; en triangle à côtés curvilignes ou presque en demi-cercle ; d'un brun testacé. *Élytres* sensiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à leur extrémité ; médiocrement convexes ; d'un noir bleuâtre ou verdâtre, brillant ; marquées de points strialement disposés, un peu plus gros et moins réguliers près de la base, affaiblis et confus postérieurement : la rangée juxta-marginale non creusée en sillon. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Répli* peu ou point sensiblement creusé d'une fossette subhumérale ; noté d'une rangée de points ; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou d'un roux testacé. *Postépisternums* un peu arqués à leur côté interne, offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécis ensuite ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leurs côtés basilaire et interne un angle ouvert. *Pieds* d'un flave roux. *Cuisses* subcomprimées ; peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces des chênes, des bouleaux, des érables et de diverses autres espèces d'arbres ; ordinairement dans les bois froids ou humides. Je l'ai prise souvent à la Chartreuse, à une assez grande hauteur.

Obs. Elle se distingue facilement des deux autres espèces par la longueur de son rostre. Elle s'éloigne du *R. planirostris* par son prothorax d'un rouge roux ; du *S. viridipennis* par la partie postérieure de sa tête bronzée ou d'une teinte rapprochée ; par ses antennes insérées notablement plus loin des yeux ; par la couleur de ses élytres ; par la rangée striale juxta-marginale de celles-ci non creusée en sillon.

4. *S. viridipennis* ; LATREILLE. Rouge roux sur la tête, le prothorax, la base des antennes et l'antépectus ; vert bleu sur les élytres ; brun verdâtre sur la poitrine ; roux fauve sur le ventre, avec les pieds faves. Antennes plus grosses sur les quatre ou cinq derniers articles ; les huitième à dixième submoniliformes : le onzième d'un quart plus long que large ; séparées des yeux par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Élytres strialement ponctuées dès la base : la rangée juxta-marginale sulciforme en devant.

- Anthribus ruficollis*, PANZ., Faun. germ. 24. 19. — *Id.* Ent. germ. p. 293, 5.
- Rhinosimus viridipennis*, LATR. Hist. nat. t. 41. p. 26. 2.
- Rhinosimus ruficollis*, OLIV. ENTOM. t. 5, n. 86. p. 435. 2. pl. 4. fig. 2, a, b. (DEJ.) Catal. 1821, p. 77. — S. FARG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 40. p. 288. 3. pl. 362, fig. 4, a-g. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 255, 2. — L. DUC. Excurs. p. 452, a. — GUÉRIN, Iconogr. p. 428, pl. 33, fig. 41. — L. REDTENB. Faun. Austr. p. 631.
- Salpingus viridipennis*, CURTIS, A Guide. p. 56. — STEPHENS, Illustr. t. 4. p. 217. — *Id.* Man. p. 339, 2656.
- Anthribus roboris*, var b, GYLLENH. Ins. succ. t. 2, p. 640. 4. — SAUND. Ins. fenn. p. 499. var. b.
- Rhinosimus Genei*, A. COSTA, Specie nuove o rare d'insetti delle montagne del Matese, in Annal. delle Acad. degli Aspir. natur. 2^e série, t. 4. (1847). p. 89.
- Rhinosimus Genei*, ACH. COSTA, Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 9 pl. XII, fig. 3 (indiquée, par erreur, fig. 4, dans le texte.)

Long. 0,0026 à 0,0045 (1 l,5 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 4/21.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; luisant ou brillant. *Tête* d'un rouge roux ou d'un roux jaune ; marquée de points médiocrement rapprochés. *Rostre* obtusément tronqué en devant ; de la couleur de la tête ; ponctué comme elle ; aplani ; de moitié ou des deux tiers plus long que le reste de la tête ; à peu près aussi large qu'il est long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome ; un peu renflé près de ce bord ; marqué d'un sillon longitudinal près de chacun de ses côtés. *Epistome* et *labre* transverses : le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, à peine plus large que le labre : celui-ci de moitié plus large que long. *Yeux* petits ; noirs ; saillants ; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart ou le tiers de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; insérées un peu moins près du bord antérieur de l'épistome que de celui des yeux ; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers du diamètre de l'un de ces organes ; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq ou six premiers articles et souvent sur l'extrémité du dernier, d'un gris noir ou noir gris sur les autres ; hérissées de poils peu épais ; à premier article subglobuleux ou ovalaire, peu renflé ; les deuxième à cinquième presque d'égale grosseur : les deuxième, quatrième et cinquième presque égaux ; aussi longs que larges : le troisième un peu moins court : les

sixième et septième graduellement un peu plus gros, moins larges que longs : les huitième à dixième, plus gros, cupiformes, plus larges que longs : le onzième à peine aussi large, ovoïdo-conique, d'un quart plus long que large : les cinq derniers, un peu moins longs que les six premiers. *Prothorax* subcordiforme ; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête ; d'un rouge roux, luisant ; marqué, vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette étranglant un peu ces côtés et souvent unie ou presque unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal un peu arqué en devant. *Écusson* petit ; en triangle à côtés plus ou moins curvilignes ; d'un rouge roux, parfois obscur. *Elytres* sensiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; d'un vert bleu ou d'un bleu vert ; brillantes ; marquées de rangées striales de points, distinctes depuis la base, affaiblies et confuses postérieurement : la juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points très-distancés. *Repli* creusé d'une fossette ou d'un court sillon subhuméral ; noté d'une rangée de points ; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou rouge jaune sous la tête et sur l'antépectus, d'un brun bleuâtre ou bronzé ou parfois tirant sur le fauve, sur les médi et postpectus, d'un roux fauve sur le ventre, mais souvent obscur sur les premiers arceaux. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite d'avant en arrière à leur côté interne ; six fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; offrant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle peu ouvert. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre. *Cuisses* subcomprimées, grêles ou peu renflées.

Cette espèce ne paraît pas rare en France. On la trouve principalement en automne et au printemps sous les écorces, et pendant l'hiver en battant les fagots laissés dans les bois.

Obs. Elle s'éloigne au premier coup d'œil du *S. planirostris* par sa tête et son prothorax entièrement d'un rouge roux et par ses élytres d'un bleu vert ; par les proportions de son rostre et par son labre plus obtus. Elle a plus d'analogie avec le *S. roboris*

avec lequel elle paraît avoir été confondue par quelques auteurs; mais elle s'en distingue non seulement par sa tête entièrement rouge roux, mais encore par son rostre moins long, moins grêle, moins sensiblement renflé vers sa partie antérieure; par ses antennes séparées des yeux par un espace moins grand; par le dernier article de ces organes, d'un quart au lieu de trois quarts plus long que large; par les cinq derniers articles plus courts que les six premiers au lieu d'être aussi longs; par ses élytres offrant la rangée juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums.



ERRATA.

Page 73, ligne 10, au lieu de *L. lituratus*, lisez : *L. liturata*.

Obs Dans quelques catalogues les noms spécifiques qui se rattachent au genre *Lissodema* sont mis au neutre, et ils le devraient être, en effet, si ce terme générique dérivait du grec $\tau\omicron$ $\delta\epsilon\iota\mu\alpha$, lien; mais ce mot ne semble avoir aucune signification. A l'exemple, de M. Curtis, créateur de cette coupe, nous adopterons donc le féminin.

ADDENDA.

Page 89, après genre *Salpingus*, ajoutez : (ILLIGER) GYLLENHAL.

OBSERVATION.

Quelques Catalogues placent le *Lissodema liturata* dans le genre *Loricobius*: la manière de vivre de cet insecte, son faciès et ses divers caractères ne permettent pas, ce nous semble, de l'éloigner de nos ROSTRIFÈRES.

TABLEAU MÉTHODIQUE
DES
COLÉOPTÈRES ROSTRIFÈRES
DE FRANCE.

PREMIÈRE FAMILLE. **MYCTÉRIENS.**

MYCTERUS, Clairville.

Curculionoides, *Mlliger*.

Umbellatorum, *Fabricius*.

DEUXIÈME FAMILLE. **SALPINGIENS.**

PREMIER RAMEAU. **Salpingates.**

LISSODEMA, Curtis.

Cursor, *Gyllenhal*.

Liturata, *Costa*.

Denticollis, *Gyllenhal*

SALPINGUS, Gyllenhal.

Ater, *Paykull*.

Aeratus, (*Rey*) *Mulsant*.

Bimaculatus, *Gyllenhal*.

Castaneus, *Panzer*.

Virescens, *Mulsant*.

RABOCERUS, Mulsant.

Foveolatus, *Ljungk.*

DEUXIÈME RAMEAU. **Rhinosinates.**

RHINOSINUS, Latreille.

Aeneus, *Olivier*.

Planirostris, *Fabricius*.

Ruficollis, *Linne*.

Viridipennis, *Latreille*.

TABLE DES ROSTRIFÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

ANTHICUS.		Rhinosimates	94
<i>castaneus</i>	87	RHINOSIMUS.	94
ANTHRIBUS.		<i>aeneus</i>	94
<i>fulvirostris</i>	97	<i>Gençii</i>	102
<i>planirostris</i>	97	<i>planirostris</i>	97
<i>roboris</i>	99-102	<i>quadriguttatus</i>	76
<i>ruficollis</i>	99-102	<i>quadrinaculatus</i>	76
ATTELABUS.		<i>roboris</i>	99
<i>ruficollis</i>	99	<i>ruficollis</i>	99
BRUCHUS.		<i>Spinolae</i>	97
<i>umbellatorum</i>	67	<i>viridipennis</i>	101
CURCULIO.		SALPINGIENS	68
<i>fulvirostris</i>	97	Salpingates	70
<i>planirostris</i>	97	SALPINGUS	79
<i>quadripustulatus</i>	76	<i>achilleae</i>	87
<i>roboris</i>	99	<i>aceratus</i>	82
<i>rostratus</i>	99	<i>ater</i>	80
<i>ruficollis</i>	99	<i>binaculatus</i>	84
DERMESTES.		<i>castaneus</i>	87
<i>ater</i>	80	<i>cursor</i>	71
LISSODEMA	70	<i>denticollis</i>	77
<i>cursor</i>	70	<i>foveolatus</i>	93
<i>denticollis</i>	76	<i>litturatus</i>	73
<i>heyana</i>	71	<i>piceae</i>	87
<i>litturata</i>	73	<i>planirostris</i>	97
MYCTÉRIENS.	66	<i>quadridentatus</i>	77
MYCTERUS	64	<i>rufescens</i>	87
<i>curculioides</i>	63	<i>ruficollis</i>	100
<i>curculionoides</i>	64	<i>tarsatus</i>	82
<i>griseus</i>	65	<i>virescens</i>	89
<i>umbellatorum</i>	66	<i>viridipennis</i>	102
NOTOYUS.		SPIAERIESTES.	
<i>castaneus</i>	87	<i>aeneus</i>	82
RABOCERUS.		<i>ater</i>	80
<i>foveolatus</i>	91	<i>denticollis</i>	77
RHINOMAGER		<i>foveolatus</i>	92
<i>curculioides</i>	65	<i>piceae</i>	87
<i>curculionoides</i>	65	<i>picipae</i>	87
<i>umbellatorum</i>	67	<i>quadripustulatus</i>	76
		TENEBRIO.	
		<i>cursor</i>	74